



RAPPORT ACTIVITÉ 2022



Etap-Santé

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION ÉTAP SANTÉ

Le contexte juridique	3
La gouvernance	5
Les associations convergentes OIS, APPUI, REUCARE, RP974	5
L'association absorbante Etap-Santé	6
La vie associative	9
L'équipe	10
Les moyens techniques (locaux et équipements)	12
Le Système d'Information	13
Les financements	14
La structuration de la communication	16
Les autres dynamiques engagées	17

DAC LA RÉUNION

Missions et financement 2022	18
Réponses aux sollicitations individuelles	22
Information/Orientation	23
Accompagnement Personnalisé des situations	27
RCP/RCPI	38
Réponse Globale et Coordination territoriale	40
Interconnaissance	41
Soutien aux pratiques et initiatives professionnelles	43
Observatoire des parcours	44
Perspectives 2023	47

ETP LA RÉUNION

Missions et financement 2022	48
Equipe logistique	49
Equipe coordination de programmes et projet	49
Déploiement de programmes régionaux	50
RunDIABETE en 2022	53
RunPREDIABETE	56
Continuité REUCARE	56
RunREIN	
SOIS BIEN : Lancement du programme Régional Obésité Infantile	57
Activité du Pôle Education Thérapeutique Patient	60
La promotion de l'ETP sur le territoire	60
L'accompagnement des professionnels	60
Perspectives 2023	63
PÔLE RESSOURCE PÉDIATRIQUE	
Missions et financement 2022	64
L'éventail des missions assurées par l'équipe	65
L'appui aux parcours complexes	65
L'accompagnement au parcours sur le volet Surpoids/Obésité	66
Information/Orientation	66
Coordination de parcours	66
Animation Territoriale	70
Le volet Prévention	71
Ateliers APA	71
Projet UNSS	72
Projet Nutrition Petite Enfance Péi	73
Perspectives 2023	75
La suite en 2023	76

Le mot de la Présidente

“



Elise GAGNET, Présidente Etap-Santé

Cette année est la première année de vie de l'association. Je tiens tout d'abord à remercier tous ceux qui, par leur présence aux différentes réflexions impulsées par l'association témoignent de l'intérêt porté aux activités de l'association.

La vie associative est riche d'échanges, permettant une vision multiple. L'an dernier, à sa constitution l'association comptait 27 membres, à la fin de l'année, elle en compte 42. C'est une dynamique à préserver.

Durant cette année nous avons vu croître l'intérêt et les questionnements de différents acteurs et autres partenaires institutionnels, ceci nous permettant d'ajuster la stratégie d'Etap Santé.

Nous avons vu aussi et surtout tout au long de l'année un Conseil d'Administration, un Bureau à l'écoute de ces questionnements et se mobiliser pour favoriser le développement de notre projet collectif.

Dans le domaine de nos activités proprement dites, nos projets se structurent, les équipes sont mobilisées. Les activités 2022 se sont construites pour assurer la continuité des suivis patients des différentes composantes. Le rapport d'activité montre le plein d'engagement des équipes dans ce contexte juridique de fusion et d'ajustement d'activités. La préoccupation sur la qualité de service rendu a été centrale dans nos actions cette année.

DAC La Réunion, ETP La Réunion, Pôle Ressource Pédiatrique autant de services rendus au territoire menés par des équipes investies dans leur missions au service des usagers. De belles perspectives pour 2023 à structurer autour de la feuille de route stratégique associative de Etap-Santé.

Le contexte juridique

La loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé fixe l'objectif de rendre plus lisible et connu le paysage des dispositifs d'appui sur les territoires pour accompagner les parcours complexes, le maintien à domicile et la perte d'autonomie.

En effet, la fragmentation des dispositifs existant freine l'efficacité de leur action sur les territoires. Cet objectif se traduit par la convergence des organisations existantes sur les territoires en une structure unique, appelée Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC). Cet interlocuteur unique qu'est le DAC apportera un appui à tous les professionnels du territoire qui accompagnent des parcours individuels complexes (professionnels de ville libéraux ou salariés et professionnels d'établissements sur l'ensemble des champs sanitaire, médico-social et social).

Dans ce contexte, l'ARS La Réunion accompagne depuis 2019 la mise en œuvre opérationnelle et juridique de la convergence des réseaux et dispositifs du territoire pour aboutir à un dispositif unique tout âge toute pathologie. L'objectif de fusion des associations OIIS Appui, comprenant l'équipe opérationnelle de la PTA et la MAIA, REUCARE et RP974, à échéance du 31 décembre 2021, a été identifié. L'association Etap-Santé, porteur du DAC La Réunion, a été créée le 30 novembre 2021. Elle porte également le projet d'éducation thérapeutique (ETP La Réunion) préalablement porté par OIIS APPUI.

La fusion-absorption des associations OIIS APPUI, REUCARE et RP974 au sein de Etap-Santé s'est opérée de manière effective au 1er juillet 2022. A cette date, l'ensemble des actifs des associations ont été transférés vers Etap-Santé.

Un projet de service a été rédigé fin 2021. Il présente une vision opérationnelle à date de mise en œuvre de l'association.

Le projet stratégique dont les modalités d'élaboration sont en cours de réflexion permettra de dessiner la vision stratégique de l'association.

ETAPES DE LA CONSTITUTION DU DAC



DAC

LA RÉUNION

Travaux menés par l'ARS en vue de la convergence de composantes en un seul dispositif

Travaux menés par les composantes elles-mêmes du fait de leur statut de structures convergentes

2019

Groupes de travail intercomposantes : identification, clarification et appropriation pour chaque composante de leurs missions relevant de la PTA

Fin 2020

Réalisation d'un état des lieux auprès des composantes pour cadrer le processus de convergence

Mars 2020

Organisation COVID ayant renforcé le travail de coordination inter-composantes

Fin 2020 - Début 2021

Animation du comité de préfiguration du DAC réunissant les structures convergentes

1er Janvier 2021

Intégration des MAIA à l'association OIS Appui

2ème semestre 2021

Création de l'association porteuses du futur DAC / recrutement de la direction, appui au dépôt des statuts

Courant 2021

Préfiguration de la structure DAC par l'organisation de groupes de travail «métier» entre les composantes

1er semestre 2022

Cadrage et mise en oeuvre du transfert RH des équipes des composantes vers le DAC

2ème semestre 2021

Cadrage du budget du futur DAC et organisation matérielle des différentes antennes

Juillet 2022

DAC La Réunion opérationnel sur le territoire

La gouvernance

(AG, CA, Bureau, vie associative, groupes de travail)

L'année 2022 est celle la fusion des associations préexistantes en parallèle de l'installation de la gouvernance de Etap-Santé. Les travaux ont été accompagnés par la préfiguratrice sur la base d'une lettre de mission. En sa qualité de directrice des différentes associations impliquées, elle a soutenu chacune des gouvernances dans ces opérations juridiques.

Les associations convergentes : OIIS APPUI, REUCARE, RP974

Les instances dirigeantes de chacune des associations concernées ont été consultées à diverses reprises.

OIIS APPUI

- CA du 7 février 22 : Positionnement favorable à la fusion-absorption par Etap-Santé
- CA du 12 avril 22 : Examen et approbation du traité de fusion et du transfert de tous les actifs vers Etap-Santé à date de fusion
- AGO du 12 avril 2022 : Approbation des comptes
- AGE du 30 juin 2022 :
 - Examen et approbation de la fusion par absorption de l'Association OIIS APPUI par l'association Etap-Santé et du traité de fusion correspondant
 - Constatation de la réalisation de la fusion
 - Pouvoirs en vue des formalités

La fusion est ainsi adoptée par l'assemblée générale de OIIS APPUI, l'ensemble du patrimoine sera transféré à l'association Etap-Santé au 1er juillet 2022. L'assemblée générale de OIIS APPUI approuve ainsi la dissolution dans les conditions indiquées par les 3 résolutions.

REUCARE

- CA du 14 avril 2022 : Examen et approbation du traité de fusion et du transfert de tous les actifs vers Etap-Santé à date de fusion
- AGO du 14 avril 2022 : Approbation des comptes
- AGE du 29 juin 2022 :
 - Examen et approbation de la fusion par absorption de l'Association REUCARE par l'association Etap-Santé et du traité de fusion correspondant
 - Constatation de la réalisation de la fusion
 - Pouvoirs en vue des formalités

La fusion est ainsi adoptée par l'assemblée générale de REUCARE, l'ensemble du patrimoine sera transféré à l'association Etap-Santé au 1er juillet 2022. L'assemblée générale de REUCARE approuve ainsi la dissolution dans les conditions indiquées par les 3 résolutions.

RP974

- CA du 22 janvier 2022 : Positionnement favorable à la fusion-absorption par Etap-Santé
- CA du 9 avril 2022 : Examen et approbation du traité de fusion et du transfert de tous les actifs vers Etap-Santé à date de fusion
- AGO du 9 avril 2022 : Approbation des comptes
- AGE du 29 juin 2022 :
 - Examen et approbation de la fusion par absorption de l'Association RP974 par l'association Etap-Santé et du traité de fusion correspondant
 - Constatation de la réalisation de la fusion
 - Pouvoirs en vue des formalités

La fusion est ainsi adoptée par l'assemblée générale de RP974, l'ensemble du patrimoine sera transféré à l'association Etap-Santé au 1er juillet 2022. L'assemblée générale de RP974 approuve ainsi la dissolution dans les conditions indiquées par les 3 résolutions.

L'association absorbante Etap-Santé

Assemblée Générale

La constitution de l'association s'est opérée dans un contexte de forte mobilisation des acteurs du territoire, tous secteurs confondus. Conformément à l'Article L.6327-3 du Code de la santé Publique, Etap-Santé association porteuse du DAC La réunion dispose d'une "gouvernance équilibrée des acteurs des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires, intégrant notamment des représentants des usagers, du conseil départemental et des communautés professionnelles territoriales de santé "

L'assemblée Générale Constitutive de Etap-Santé s'est déroulée le 30 novembre 2021 réunissant 39 membres et 5 invités : Tilagavady GUICHARD (Préfiguratrice), Mickael ROVIRA (Assistant SI), Claire PASQUIER (Accompagnement de la préfiguratrice), Laetitia ASSEZAT (Assistante de Direction) et Aurélie SEYCHELLES (MDPH)

L'association s'est constituée autour des 27 membres fondateurs suivants :

ASSEMBLEE GENERALE	Tip@sante	EPSMR	ALEFPA	France Asso Santé La Réunion	SAOME	Rectorat de la Réunion	Présidente association absorbée par RP974
	GMPSOI	ASDR	IRSAM				Présidente association absorbée OIIS APPUI
	URML OI	HE	EHPA Résidence la Mésicorde	Fondation Père Favron			Présidente association absorbée REUCARE
	URPS Pharma						
	URPS IDEL						
	URPS MK						
	URPS ORTHOPHONISTE						
	URPS ORTHOPTISTE						
	CPTS OUEST						
	CPTS EST						
CPTS GRAND SUD							
CPTS AUSTRALE							
CPTS RESO							

Conseil d'Administration

Extrait des statuts :

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé d'un maximum de 33 membres élus parmi les membres des collèges 1 à 6 de l'association. Chaque collège élit en son sein ses représentants au Conseil d'administration à la majorité des membres présents ou représentés composant le collège. Par la suite, chaque collège pourvoit au remplacement de tout siège devenu vacant.

Chaque collège de membre a droit à un nombre d'administrateurs au conseil d'administration fixé comme suit :

- Représentants de professionnels de santé libéraux et de l'exercice coordonné : 10 sièges
- Etablissements et services de santé et de soins : 5 sièges
- Etablissements et services sociaux et médico-sociaux : 5 sièges
- Représentants des usagers et des aidants : 5 sièges
- Structure d'appui et autres dispositifs : 4 sièges
- Institutions et collectivités territoriales : 4 sièges

Le premier CA s'est déroulé le 02 décembre 2021 la constitution est la suivante :

CONSEIL ADMINISTRATION	COLLEGE 1	COLLEGE 2	COLLEGE 3	COLLEGE 4	COLLEGE 5	COLLEGE 6	MEMBRES DEROGATOIRES 1er CA
	Représentants de professionnels de santé libéraux & exercice coordonné	Etablissements et service santé & soins	Etablissements et services sociaux & médico sociaux	Représentant des usagers / aidants	Autres structures d'appui & expertises	Institutions & collectivités territoriales	
	(10sièges) 10 places max 1 pour tip@santé 4 pour URPS 1 pour GMPSOI 4 pour CPTS	(5 sièges)	(5 sièges) 4 pour ESMS 1 pour Etablissemt & svce scx	(5 sièges) 2 pour représen- tant assoc.usagers 1 pour représen- tant aidant	(4 sièges) 4 places max	(4 sièges) 4 places max	
	Tip@santé GMPSOI URPS Pharma URPS IDEL URPS MK URML OI CPTS OUEST CPTS EST CPTS GRAND SUD CPTS RESO	EPSMR ASDR HE	ALEFPA IRSAM EHPA Résidence la Mésicorde Fondation Père Favron	France Asso Santé La Réunion	SAOME	Rectorat de la Réunion	Présidente association absorbée par RP974 Présidente association absorbée OIS APPUI Présidente association absorbée REUCARE

Bureau

Extrait des Statuts :

"Le conseil d'administration, après son élection et pour la durée de son mandat, désignera au scrutin secret parmi ses membres, un bureau.

Le bureau comprend au minimum :

- un président
- un vice-président
- un trésorier et un trésorier-adjoint
- un secrétaire et un secrétaire-adjoint

Les membres du Bureau sont élus pour 3 ans au sein des collèges 1 à 6 du Conseil d'Administration. Ils sont rééligibles.

Aucun collège ne peut disposer de plus de trois sièges au sein du Bureau.

Le Président et les vice-présidents ne peuvent pas être tous issus du même collège."

	PRESIDENT	VICE PRESIDENT 1	TRESORIER	TRESORIER ADJOINT	SECRETAIRE	SECRETAIRE ADJOINT
BUREAU	URPS IDEL Elise GAGNET	APAJH Claude BRARD	EPSM / RCHOR Christian ABONNEL	CPTS RESO Eric cadet	Présidente association absorbée RP974 Nadia DENAUX	EHPA Résidence La Miséricorde Bertrand BAREIGTS

Le bureau s'est enrichi d'un 2ème Vice-Président en date du 8 décembre 2022 suite à l'élection de Dr VASSAS de l'URML OI. Au 31 décembre 2022, la constitution du bureau est la suivante :

	PRESIDENT	VICE PRESIDENT 1	VICE PRESIDENT 2	TRESORIER	TRESORIER ADJOINT	SECRETAIRE	SECRETAIRE ADJOINT
BUREAU	URPS IDEL Elise GAGNET	APAJH Claude BRARD	URML OI Frédéric VASSAS	EPSM / RCHOR Christian ABONNEL	CPTS RESO Eric cadet	Présidente association absorbée RP974 Nadia DENAUX	EHPA Résidence La Miséricorde Bertrand BAREIGTS

La Vie Associative

L'année 2022 s'est caractérisée, pour les associations convergentes comme pour l'association Etap-Santé dès sa création, par un dynamisme de ses membres et tout particulièrement de ses dirigeants

Réunion des instances

En 2022, l'Assemblée Générale s'est réunie 3 fois

- AGE du 20 juin 2022 : Examen et approbation de la fusion, choix du CAC
- AGE du 08 décembre 2022 : Modification des statuts
- AGO du 08 décembre 2022 : Nouveaux membres au CA (AFM TELETHON, APEDYS, ASTHME & ALLERGIES, CHU La Réunion, UDCCAS, URML OI)

En 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois : 15 février 2022 ; 21 mars 2022 ; 13 septembre 2022 ; 28 novembre 2022 ; 08 décembre 2022

En 2022, le Bureau s'est réuni 8 fois : 14 février 2022 ; 28 février 2022 ; 21 mars 2022 ; 08 avril 2022 ; 28 avril 2022 ; 30 mai 2022 ; 29 août 2022 ; 14 novembre 2022

Réunion de Groupes de Travail

5 Groupes de travail ont été réunis en 2022 incluant des membres de la gouvernance, ce qui représente une durée totale de 10h30

- Groupe de travail sur les statuts : 10 novembre 2022 (5 participants, 1h30) ; 12 mai 2022 (6 participants, 3h) ; 05 mai 2022 (4 participants ; 2h30)
- Groupe de travail sur le projet de service : 11 mai 2022 (6 participants ; 1h30) ; 06 mai 2022 (6 participants, 2h)

Réunions impliquant la Présidente et les membres du Bureau

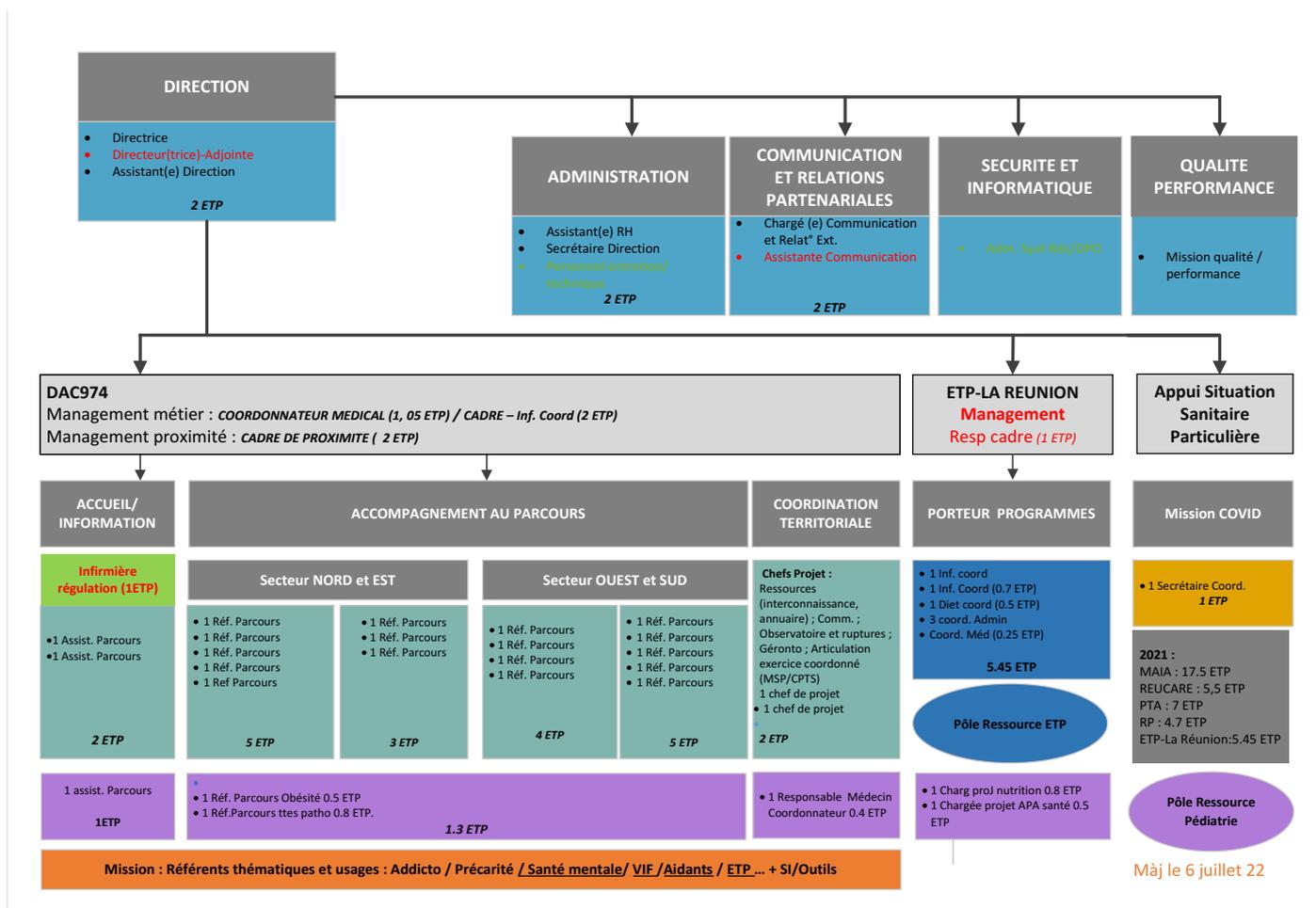
La forte mobilisation de la gouvernance dans cette phase de structuration de l'association se traduit notamment par un grand nombre de réunions de travail impliquant les membres du Bureau et la Présidente.

Ainsi, le cumul d'heures de réunions impliquant les membres du bureau s'élève à 39h de travail. A cela s'ajoutent les temps d'échanges réguliers Présidente/Direction pour une durée de 34h. Il est donc à noter que chaque membre du bureau s'est investi à hauteur de 39h en moyenne sur l'année, mais que le temps de travail de la Présidente de Etap-Santé est de 71h minimum.

L'Equipe

Le Conseil d'Administration du 21 mars 2022 a acté le recrutement de Mme GUICHARD Tilagavady au poste de Directrice de Etap - Santé, avec une prise de poste au 01 avril 2022.

Ceci a permis la mise en place des processus RH et administratifs préparatoires (transfert de contrats, conventions) à l'intégration des salariés. Les travaux de fusion s'achèvent au 1er juillet 2022, l'intégralité des équipes est depuis cette date sur Etap - Santé.



La structuration des procédures de travail régissant le fonctionnement de l'association est en cours. L'évolution des missions, la réorganisation des activités, la structuration des services généraux de l'association constituent de vrais défis opérationnels de la toute jeune association.

L'OPCO a été sollicitée pour accompagner les salariés du DAC repérés en première intention comme particulièrement impactés par l'évolution des missions en 2022, avec la mise en place d'un nouvel encadrement de proximité. Une réflexion s'est donc mise en place avec des groupes de travail visant à mettre en place un Plan d'Action RPS intégré au DUERP 2023. L'association est également soutenue par un conseil RH.

Des craintes sur les nouvelles missions subsistent au niveau de l'équipe de Référents Parcours

DAC. Les salariés ayant exprimé le souhait de quitter l'association sont rares et sont accompagnés. Une attention particulière devra être portée à l'équipe pédiatrie et l'équipe ETP La réunion. En effet, les missions sont surdimensionnées par rapport à la taille des équipes concernées. En outre, le sous-dimensionnement de l'équipe de direction rend difficile un accompagnement de proximité à visées de structuration des projets. Un renforcement de l'équipe de Direction, notamment par un Responsable RH et Administratif en charge du bon fonctionnement des Services Généraux de l'association est envisagé.

Il est à noter l'engagement fort et sans faille des équipes de Etap - Santé pour assurer la continuité des services rendus par les associations convergentes dans cette phase de transition.

Les équipes ont fait face à une tension importante, une charge de travail considérable, l'agilité a été de mise pour se réadapter à un contexte.

Un accompagnement de la montée en compétences des personnels sur les missions qui évoluent.

La structuration de l'association s'est faite à deux niveaux :

- ✓ Structuration des différents projets (détaillés ci-dessous)
- ✓ Structuration des Services Généraux
- ✓ Les Services Généraux ont intégré les
 - ✓ 1 Assistante de Direction
 - ✓ 1 Assistante RH
 - ✓ 1 Secrétaire
 - ✓ 1 Chargée de Communication (temps partagé entre communication interne, DAC et ETP)
 - ✓ 1 Directrice

En 2022, hormis la Directrice pour lequel une opération de recrutement a été mise en place, les personnels sont issus de la fusion des associations convergentes. Plusieurs points d'attention sur les services généraux :

✓ L'échelle de Etap - Santé est celle d'une organisation de près de 50 salariés qui ont besoin d'être sécurisés, notamment par la mise en place de procédures RH et de gestion efficaces.

✓ Les nouvelles fonctions des assistantes/secrétaires administratives demandent un accompagnement et une montée en compétences au regard des attentes des personnels et de l'organisation multisites.

✓ La direction, mobilisée sur l'organisation des services généraux comme sur la direction des différents projets, est en tension.

✓ Le CSE, mis en place fin 2022 permet la structuration du dialogue social et l'amélioration des pratiques internes.

Les Moyens Techniques (locaux et équipements)

La Réunion est un département et une région française qui comprend 24 communes organisées en 5 intercommunalités. L'île est subdivisée en quatre territoires de santé définis par l'ARS de La Réunion (Ouest, Nord, Est, Sud). Afin de couvrir l'ensemble du territoire et de répondre au besoin de proximité exprimé par les professionnels de santé du territoire, les services d'Etap-Santé s'organisent autour de :

- 2 antennes Nord/Est et Sud/Ouest
- 4 sites situés aux 4 points cardinaux de l'île pour répondre au déploiement de proximité attendu du DAC.



L'implantation de l'antenne Sud/Ouest effective début 2022 répond à un enjeu majeur : garantir l'équité de traitement sur le territoire. En effet, une réponse globale et harmonisée sur le territoire est en effet attendue des services de l'association.

Les équipements ont un enjeu majeur d'interaction : salles de réunions et matériel visio installées Nord comme Sud permettant différentes réunions de travail.

Les locaux et équipements sont partagés et en fonction des moyens dont nous disposons avec d'autres acteurs, notamment les CPTS.

Le Système d'Information

Le Système d'Information de Etap-Santé s'appuie sur les outils régionaux. Des liens forts sont en place avec le GCS TESIS pour le déploiement des outils répondant spécifiquement aux besoins des projets :

- Pour le DAC : Lien Parcours, Data Analytics
- Pour l'ETP : ETP Pilot

Des réunions de travail régulières :

- Point mensuel SI - GCS/DAC pour accompagner les paramétrages de Lien Parcours en cohérence avec les besoins du DAC.
- COPIL bimestriel GCS/ARS/TESIS pour structurer et piloter l'articulation entre les besoins exprimés par le DAC / Réponse SI Régionale.

La mobilisation des cadres, coordonnateurs médicaux et de la Direction sur ces sujets qui impactent directement la qualité du service rendu se traduit par un temps considérable passé pour accompagner les usages en interne et pour faire avancer les sujets au niveau régional. Un recrutement de chef de projet a été sollicité et validé, le soutien sur ce volet est particulièrement attendu.

Le Système d'Information d'Etap-Santé se structure également autour d'autres outils qui permettent une réponse aux enjeux de déploiement territorial attendus des différents projets :

- Téléphonie
- Équipements en ordinateurs portables pour permettre la mobilité
- Espaces partagés sécurisés pour accueillir et partager les données de santé
- Logiciel gestion RH

Le guichet **0 800 444 974** concerne aujourd'hui l'ensemble des sollicitations relevant des missions de Etap-Santé. Un enjeu majeur de montée en compétences des personnels de l'accueil et de professionnalisation des outils est repéré.

Sur l'ensemble des missions portées par Etap - Santé, l'équipe opérationnelle s'est efforcée d'anticiper et de préparer 2022 au mieux et donc de structurer dès le 1er janvier.

Les Financements

Le tableau ci-dessous permet une synthèse des différents financements attribués aux associations convergentes en 2021 comme en 2022. Il est à noter que :

- En 2021, les financements ont été associés missions des réseaux et dispositifs convergents sur une base identique à 2020.

- En 2022, la fusion s'étant opérée au 1er juillet 2022, les financements ont été effectués de 2 manières différentes :

- Financement aux associations/dispositifs convergents : PTA, REUCARE, RP974 MAIA, ETP correspondant au 1er semestre d'exercice.

- Financement Etap-Santé sur une continuité de missions sur le 2ème semestre d'exercice

2021		
Association	Projet/dispositif	
RP974	DAC - Réseau de Santé mono thématique	304 000,00
	Reprise Fonds Dédiés	67 000,00
	Ateliers alimentation Enfants/Famille Nutrition Petite Enfance PeiPromotion Nutrition Santé hors Lutte contre	15 000,00
	Association Sprtive Santé UNSS - Promotion Nutrition Santé hors Lutte	18 900,00
REUCARE	DAC - Réseau de Santé Plurithématique	548 100,00
DIIS APPUI	UCEP - Education Thérapeutique Patient	357 696,00
	DAC-Coordination Territoriale d'Appui (C	1 000 471,00
	DAC - MAIA	1 100 000,00
TOTAL		3 411 167,00
	Dont ETP	357 696,00
	Dont Hors ETP	3 053 471,00

2022		
Association	Projet/dispositif	
ETAP	DAC-Coordination Territoriale d'Appui (CTA)	594 138,00
OIIS APPUI	DAC-Coordination Territoriale d'Appui (CTA)	406 333,00
ETAP	DAC - MAIA	610 667,00
OIIS APPUI	DAC - MAIA	489 333,00
ETAP	DAC - Réseau de Santé Plurithématique (REI)	322 073,00
REUCARE	DAC - Réseau de Santé Plurithématique	120 855,00
OIIS APPUI	DAC - Réseau de Santé Plurithématique (REI)	67 072,00
		<i>Sous-Total Financement identifié DA</i> 2 610 471,00
ETAP	DAC - Réseau de Santé mono thématique (Rf)	244 250,00
RP974	DAC - Réseau de Santé mono thématique	68 000,00
OIIS APPUI	DAC - Réseau de Santé mono thématique (Rf)	58 750,00
		<i>Sous-Total Financement identifié DA</i> 371 000,00
OIIS APPUI	Education Thérapeutique Patient	92 481,00
ETAP	Education Thérapeutique Patient	207 115,00
ETAP	Sois-Bien Programme ETP pour enfants en situation d'obésité et de surpoids et leur	155 925,00
ETAP	RUNDIABETE	144 250,00
ETAP	Santé des artères et des reins	39 550,00
		<i>Sous-Total Financement identifié ET</i> 639 321,00
TOTAL		3 620 792,00
Total Financement Fléché ETP		639 321,00
Total Financement Fléché DAC		2 981 471,00

Les financements accordés sont identifiés :

Total DAC : 2 981 471 euros

Total ETP : 639 321 euros

Nous avons pris acte :

- du fléchage présent sur les conventions 2022
- des attentes de convergence au sein d'un dispositif unifié des missions de la PTA, de REUCARE, des MAIA, de RP974
- de la continuité des activités de de l'ETP en 2022

Au vu du contexte de fusion effective au 1er juillet 2022, dans un souci de simplification et de lisibilité pour tous des actions menées, le compte-rendu des actions se fera sous la forme de 2 rendus distincts : Projet DAC et Projet ETP.

Un point d'attention est toutefois porté sur les missions effectives du RP974 qui seront soumises à arbitrage dans le cadre des négociations à venir sur le CPOM de Etap-Santé dans la mesure où elles incluent des missions qui ne relèvent ni de l'appui aux parcours complexes, ni strictement de l'Education Thérapeutique Patient.

La Structuration de la Communication

Comme précisé au I. 1., la fusion des réseaux marque la volonté du législateur d'améliorer la lisibilité des dispositifs sur le territoire. Ainsi, la création d'Etap-Santé, le déploiement du DAC, la continuité des services (notamment ceux du RP974) et le maintien des activités d'ETP La Réunion ont été autant d'enjeux à anticiper dans la structuration de la communication.

Dans le cadre du lancement, et dans la continuité des travaux du GT Communication en 2021, un accompagnement stratégique par l'agence en communication Du Simple Au Double a été adopté.

La stratégie s'est portée sur une communication distincte par projets (détails des enjeux par projets ci-après), les publics cibles et les champs d'intervention étant différents que l'on se place du point de vue du DAC, de l'Education Thérapeutique ou de la pédiatrie.

Toutefois, l'effort de communication a aussi porté sur l'articulation et la cohérence entre les projets, essentiel pour garantir une meilleure lisibilité et une meilleure adhésion par les acteurs du territoire.

Cela s'est traduit par

- la création d'éléments graphiques communs : charte graphique, logos, police, signatures numériques, cartes de visite
- une mutualisation des ressources internes : postes de chargée de communication et d'assistante de communication (0.3 ETP)
- un travail sur la culture associative : site interne, outils partagés, évènement de cohésion > à approfondir en 2023



Dans ce contexte, un effort particulier a également été mené auprès des partenaires, la plupart ayant eux-mêmes sollicité l'association.

Les demandes ont relevé de typologies différentes ainsi que les réponses apportées :

- Besoin de clarification sur la continuité de service, les missions, les moyens de sollicitation, la place des projets sur le territoire => rencontres d'interconnaissance et pédagogie (ex. CPTS, CHU, etc.)
- Besoin d'articulation avec les nouvelles missions => interconnaissance, proposition d'expérimentation et éventuel conventionnement (ex. AFM Téléthon, CPTS, SIAO, IRSAM, etc.)
- Besoin d'assurer la poursuite des partenariats en cours => travail sur un renouvellement de convention (ex. Aurar, ASDR, etc.)

Vu la diversité des partenaires, des rencontres opérationnelles ont pu succéder à un premier échange d'interconnaissance. Cette dynamique est précisée dans les chapitres projet.

Les autres dynamiques engagées

Comme présenté plus haut, l'association Etap-Santé est porteuse de plusieurs projets dont il faut assurer et sécuriser le déploiement comme l'articulation entre les projets.

Cette structuration passe par une structuration services généraux avec l'objectif de recentrer les équipes projets sur leurs missions principales et le service rendu. Les associations convergentes étaient de petites associations dans lesquelles chaque collaborateur pouvait être amené à effectuer des tâches de gestion administrative pour contribuer au fonctionnement global. Le dimensionnement actuel et l'ambition des projets portés demandent une évolution et une professionnalisation des différents postes au sein des services généraux.

En outre, l'attention est portée sur la sécurisation et la protection des données. Et une démarche qualité est engagée avec la mise en place de process et de guides de bonnes pratiques à chaque niveau.

Enfin, le rattachement aux réflexions nationales reste une préoccupation majeure des différents projets par Etap-Santé : à travers la participation aux GT Nationaux du DAC, aux réflexions nationales des pôles ETP comme les liens avec les dynamiques et organisations en lien avec la pédiatrie hors Réunion. Le lien avec la FACS Nationale (Fédération Appui à la Coordination en Santé) permet notamment de suivre et parfois d'anticiper les évolutions réglementaires. Afin d'offrir aux territoires ultra-marins la possibilité de tirer bénéfice de ces réflexions, il a été décidé la création d'un FACS Ultra-Marine composées de délégation par département. La Réunion est aujourd'hui représentée au sein de la FACS UM.

Missions et financements 2022

L'objectif attendu du DAC de contribution à la structuration des parcours complexes se traduit par deux niveaux opérationnels décrits plus précisément dans la suite :

- ▶ Réponse personnalisée aux sollicitations
- ▶ Réponse globale à dimension régionale

Les travaux préparatoires ont induit une visibilité du dispositif et une forte attente du territoire quant au service rendu. Les équipes se sont pleinement investies dès le 1er janvier 2022 dans la mise en œuvre des missions, mais avec une tension importante dans cette phase de structuration. L'installation d'une équipe d'accueil au guichet, l'organisation de l'activité des coordonnateurs de parcours, la mise en place d'un encadrement de proximité, la montée en charge du DAC sont autant d'évolutions auxquelles nous avons fait face en 2022 dans un contexte de montée en charge.

L'équipe s'est attachée à assurer la continuité des services rendus par les composantes, mettant en place les moyens d'information et de communication nécessaires pour assurer la transition vers le nouveau dispositif.

Bien que le DAC soit opérationnel, la communication a été lancée le 13 décembre 2022 en présence des salariés, adhérents et responsables institutionnels (ARS, CGSS) lors d'un évènement dans nos locaux.



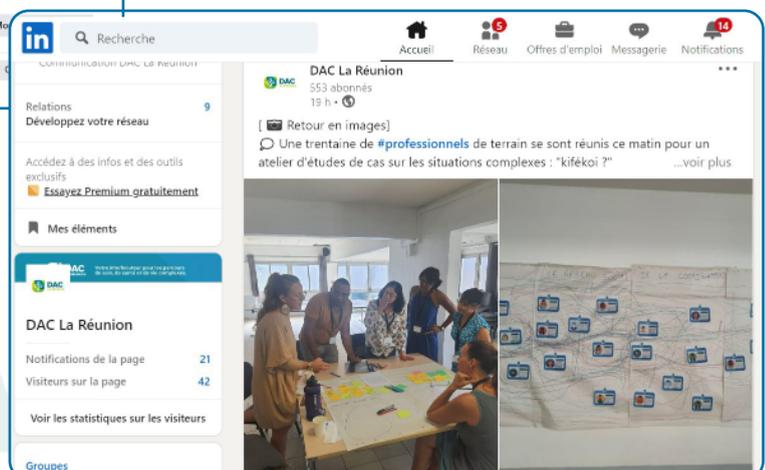
Lancement du DAC - 13 décembre 2022

En amont, des outils de communication ont été développés, à savoir :



- Un site internet : www.dac-lareunion.re

- Des réseaux sociaux : LinkedIn, Facebook, Youtube (ex-pages de la PTA)



- Des vidéos : le parcours de la sollicitation DAC, interview des administrateurs “Qu’est-ce que le DAC ?” (Présidente et Vice-Présidente)

- Des supports visuels pour l’évènementiel et les rencontres : flyers et kakémono



Le site internet

Plus qu’un outil de communication, le site internet a été pensé comme le premier point d’entrée vers les services du DAC, les utilisateurs peuvent notamment y trouver :

- Des ressources d’information via l’annuaire, les fiches “ressources”, le blog, en savoir plus sur l’annuaire page 20.

- Des ressources d’accompagnement avec le Formulaire d’Analyse Multi-dimensionnelle et d’Orientation

- De la documentation réglementaire

- La participation du DAC à la structuration des parcours de santé

- Des informations relatives à l’organisation (missions, équipes, gouvernance)

Perspectives 2023 : incrémentation de nouvelles pages (boîte à outils, partenariat, etc.), la consolidation du contenu, un travail sur le référencement et SEO, la rédaction de la ligne éditoriale.



Concernant le DAC, la synthèse du fléchage des financements précisés plus haut fait apparaître :

Année 2021 : 3 053 471 euros

Année 2022 : 2 981 471 euros

L'équipe opérationnelle du DAC :

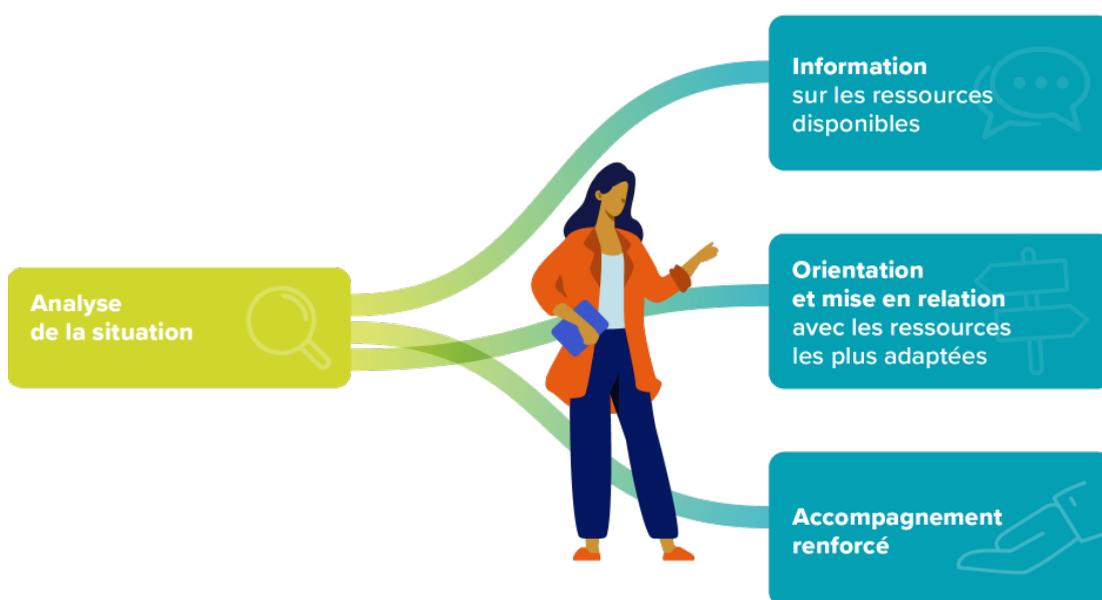
- 3 Assistantes de Parcours
- 1 Service de Régulation (binôme Infirmière / Travailleur Social)
- 17 Référents Parcours
- 2 Cheffes de Projet Coordination Territoriale
- 2 Cadres de Service
- 2 Cadres de Santé
- 2 Médecins Coordinateurs



Extrait vidéo DAC : échanges en staff

Réponses aux sollicitations individuelles

Le DAC répond aux besoins des professionnels qui rencontrent des difficultés à répondre aux besoins des patients. Les sollicitations des usagers sont bien entendu prises en compte en lien avec l'équipe de prise en charge de la personne concernée. L'objectif est ensuite d'offrir une réponse graduée aux demandes allant de l'information à l'accompagnement renforcé des situations.



Le DAC s'est structuré pour apporter une réponse graduée aux différentes sollicitations individuelles. L'enjeu est ainsi pour le DAC d'avoir la capacité et les moyens suffisants pour analyser, identifier et répondre aux besoins. Des ressources importantes sont mobilisées pour assurer une traçabilité suffisante de nos actions dans cette perspective.

Deux types de demandes arrivent au DAC :



Les éléments présentés ci-dessous visent à donner une première cartographie d'analyse de ces deux types de sollicitations. Des travaux ont été menés avec le GCS TESIS pour outiller la PTA sur les volets d'analyse via DATA Analytics. Le travail se poursuit et des tableaux de bord peuvent ainsi être produits, l'objectif étant de permettre un suivi en temps réel de l'activité et donc le pilotage de l'activité par ce biais.

Information/Orientation

L'installation de l'équipe d'accueil guichet s'est faite progressivement : mise en place et structuration des outils, encadrement de proximité, montée en compétences. Elle s'est accompagnée d'une structuration des données. Des différentes composantes à disposition des équipes internes permettant d'assurer

Le délai de réponse

L'indicateur répond à la réactivité attendue des services.

	Nombre	Taux
Immédiat	332	84%
Différé	38	10%
NC	23	6%
Total	393	100%

Immédiat : réponse directe au téléphone

Différé : nécessité une recherche + rappel du sollicitant < 48h

Non Renseigné : Nouvel indicateur courant 2022.

Le taux de réponses immédiates est donc de **84%**.

Le type de sollicitations

répartition des sollicitations par type	Nb. de sollicitations	part
Type de mission (PTA)	M1	
INFORMATION/ORIENTATION VERS DES RESSOURCES	239	61%
INFORMATION/ORIENTATION COVID	146	37%
COORDINATION TERRITORIALE	7	2%
AUTRES	1	0%
TOTAL	393	100%

Les demandes COVID se poursuivent encore en 2022, mais elles tendent à décliner. Nous pouvons observer que dans la continuité des demandes arrivant aux composantes, le volet Information/Orientation est peu connu des professionnels. La lisibilité pour les professionnels de ce volet du DAC reste un enjeu majeur.

Les secteurs

Répartition de la FA par secteur	Nombre	Part
NORD	140	36%
EST	35	9%
SUD	67	17%
OUEST	75	19%
NR	76	19%
TOTAL	393	100%

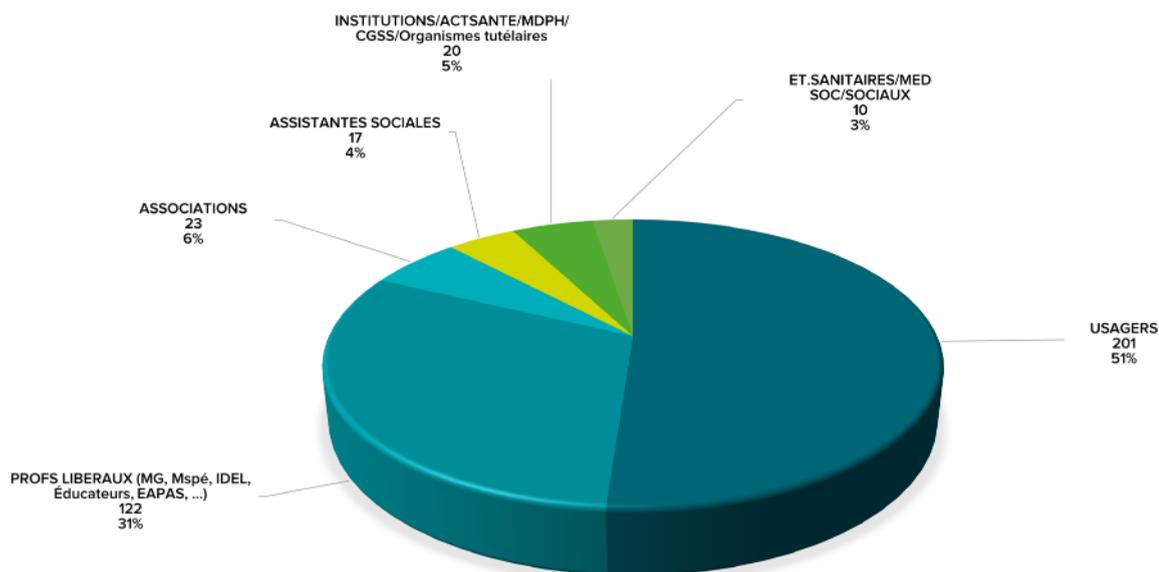
Nous pouvons observer un déséquilibre sur le territoire : sur-représentation des demandes d'information/orientations sur le secteur NORD et une sous-représentation côté EST.

Les sollicitants

Répartition des sollicitations par type d'adresseur	Nb. de sollicitations	Part
Type de sollicitant	Nombre	Part
USAGER	201	51%
MG LIBERAL	43	11%
IDEL	48	12%
ASSOCIATIONS	23	6%
AUTRES Pros Santé Lib	17	4%
INSTITUTIONS/ACTSANTE/MDPH/CGSS	13	3%
ASSISTANTES SOCIALES	17	4%
MSPE LIBERAL	11	3%
ET.SANITAIRES/MED SOC/SOCIAUX	9	2%
ORGANISMES TUTELAIRES	7	2%
EDUCATEUR-EAPAS	3	1%
EN/PMI	1	0%
TOTAL	393	100,00%

Autres Pros Libé* : Psy, Diet, ortho.,podologue, pharmaciens...

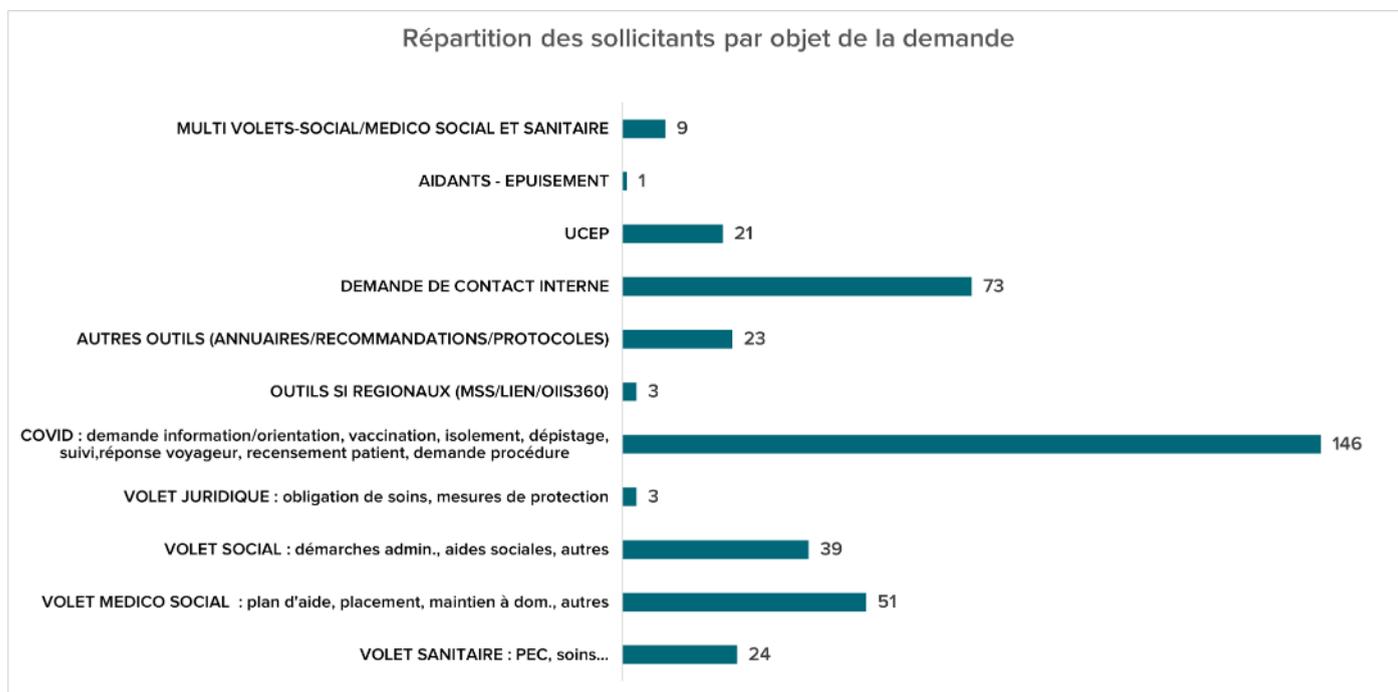
Les sollicitants 2022
(sur 393 sollicitations)



Plus précisément, nous pouvons noter ci-dessous que plus de 50% des demandes d'information/ orientation proviennent d'usagers et plus de 30% de professionnels libéraux dont 14% de Médecins Libéraux.

L'objet de la demande

Nous avons depuis 2020, travaillé une typologie plus fine de l'objet attendu des demandes. Ainsi, l'objet identifié lors de la demande est précisé dans le tableau ci-dessus.



Un grand nombre de demandes s'avère en lien avec l'accompagnement médico-social et les démarches sociales.

La réflexion est évolutive, elle pourra être améliorée en fonction des besoins d'analyse. Toutefois, le besoin est repéré d'être outillé plus professionnellement sur ce volet analyse.

Dans cette perspective de proposer une réponse graduée aux professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, le DAC met à disposition sur son site internet un annuaire des ressources du territoire. Il permet aux professionnels de rechercher des offres par typologie de parcours, secteur, public, type de structure, format de réponses et domaine d'activité.

Démarrés en 2019, les travaux ont abouti à sa mise en ligne en 2022. Cette année de structuration a porté sur : l'identification de parcours (cf. ci-dessous), la compilation des données des différentes composantes, la mobilisation des expertises internes (cheffes de projet coordination territoriale, référents thématiques notamment), des échanges avec les partenaires et le travail sur l'expérience utilisateur. Les assistantes de parcours, responsables de la réception des appels au guichet, ont été formées pour intégrer et mettre à jour les fiches "ressource". Cela permet d'assurer la montée en compétences du Guichet et la mise à jour continue de l'annuaire, critère indispensable à son efficacité.

L'annuaire

Sélectionnez un parcours



Recherchez et/ou affinez votre recherche par catégorie :

Rechercher

Parcours

Secteur

Public

Structure

Domaine d'activité

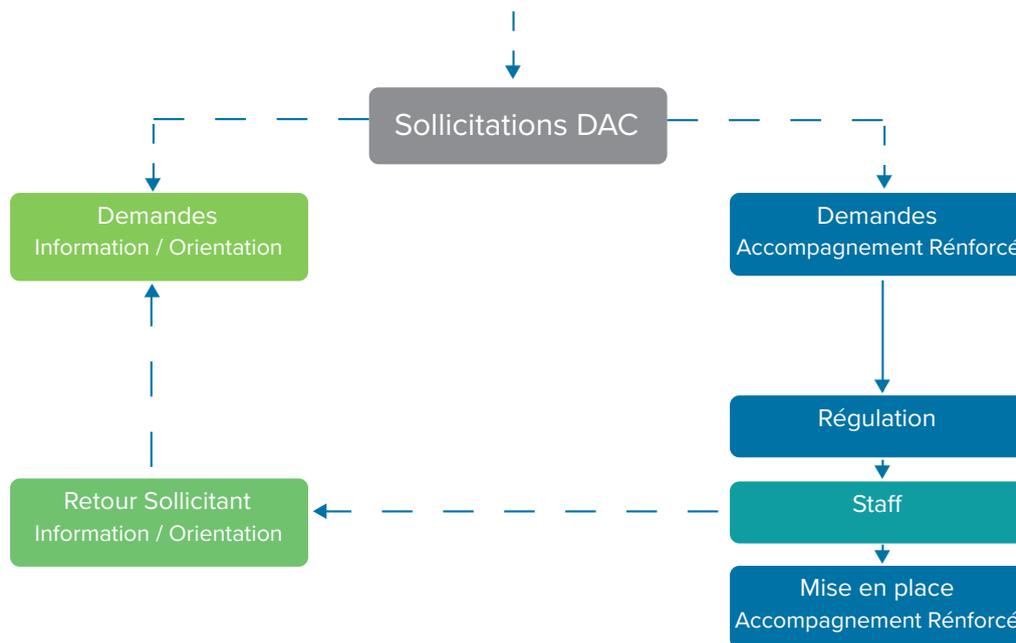
Réponse

Accompagnement Personnalisé des situations

En parallèle de l'installation de l'accueil guichet, s'est mise en place dès janvier 2022 une fonction de "régulation" au sein du DAC. Il s'agit en effet de permettre une exploration fine des demandes arrivant au DAC pour permettre lorsque c'est possible, une "réorientation" vers les ressources du territoire ou une mise en lien des acteurs pour leur permettre de poursuivre le suivi. Cette fonction est celle qui, concrètement, met en œuvre l'approche de subsidiarité attendue du DAC. Seule une partie des demandes d'accompagnement se traduit par un accompagnement par le DAC et une ouverture de parcours.



Le schéma suivant synthétise différents volets de l'activité en lien avec les sollicitations individuelles.



Le service de “Régulation” approfondit toutes les demandes d’accompagnement au parcours - 496 en 2022 - qui arrivent au DAC et s’attache ainsi à :

- Analyser les besoins exprimés par les professionnels
- Effectuer toutes recherches nécessaires auprès des professionnels et du patient permettant une compréhension du contexte et des différentes complexités
- Recueillir l’avis du staff pluriprofessionnel sur la situation pour :
 - > Assurer la mise en lien des acteurs et permettre une orientation vers une ressource
 - > Décider de la nomination d’un Référent Parcours de la situation et donc, de l’ouverture d’un parcours.

Une analyse des situations pour lesquelles le DAC n’a pas eu besoin d’intervenir à domicile grâce à ce service est un enjeu majeur d’amélioration de la structuration des parcours. En cette première année de structuration le service s’est installé, nous serons en mesure d’affiner progressivement l’analyse.

En 2022, le DAC a reçu **496** nouvelles demandes d’accompagnement au parcours qui se sont traduites par les réponses suivantes dont :

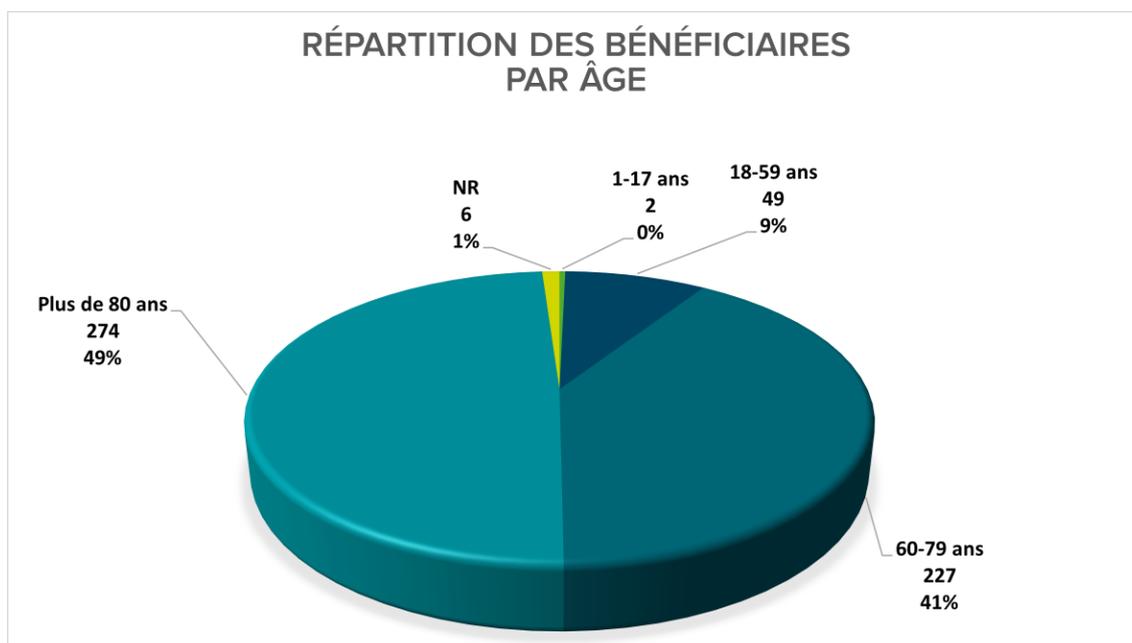
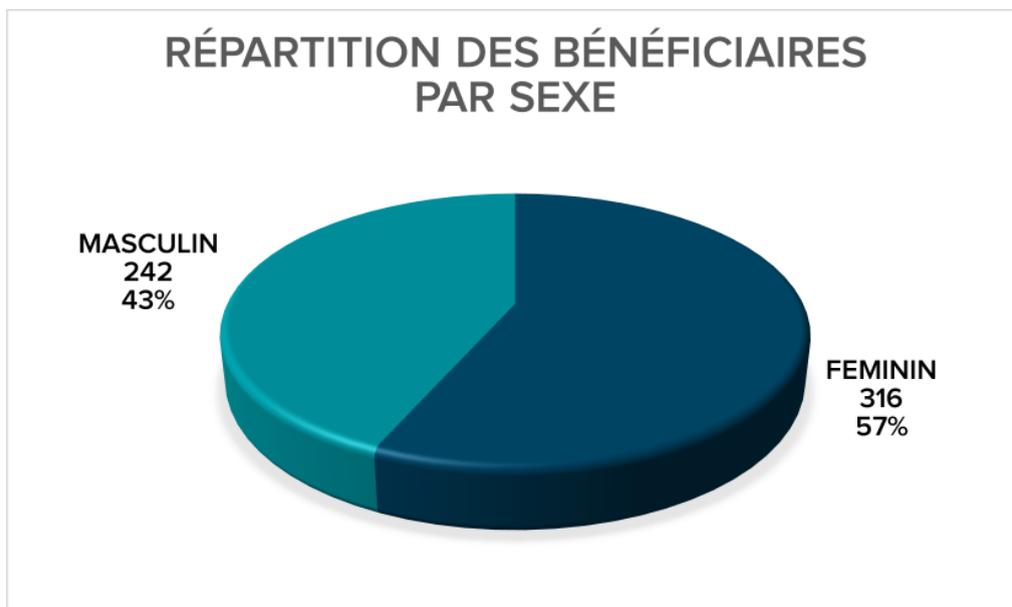
- Nb de mises en lien / réorientations : 215
- Nb d’ouvertures de parcours : 281

Et nous avons procédé à **199** clôtures de dossiers.

Les sollicitants

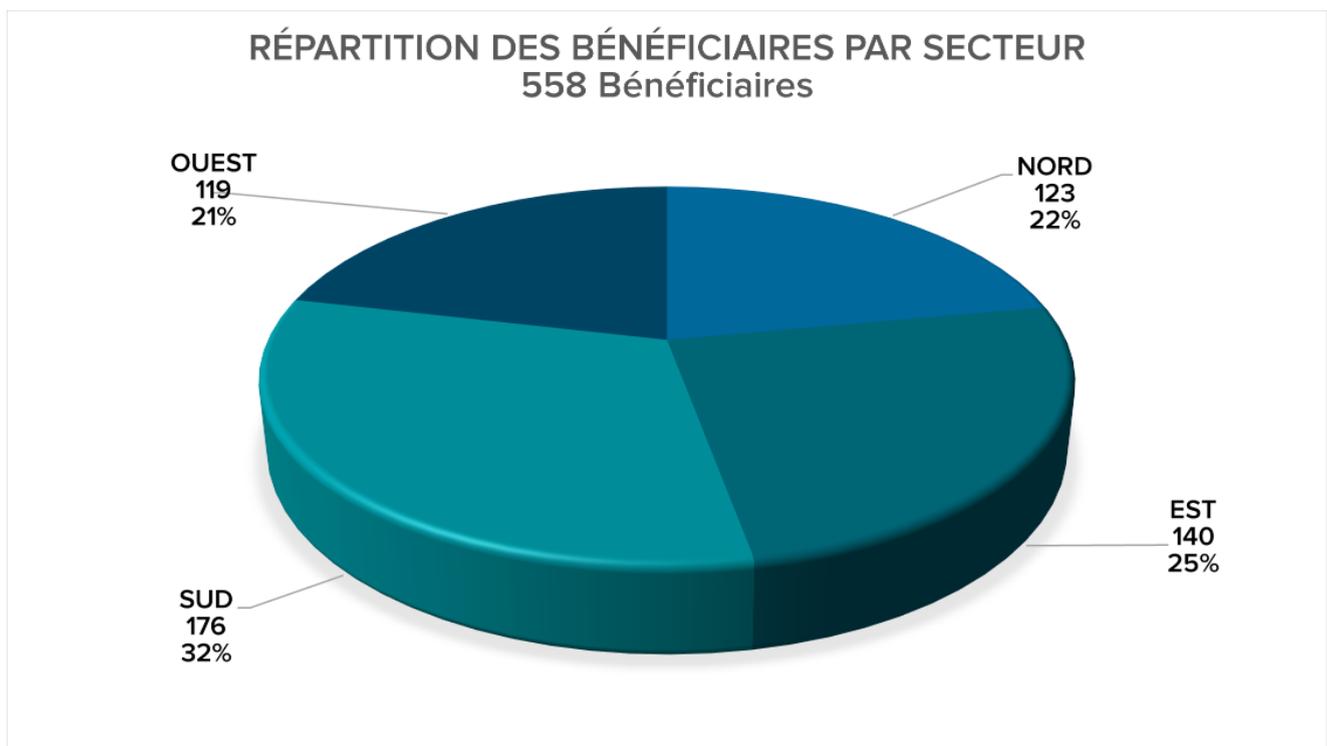
Type de sollicitant	Nombre	Part
USAGER	74	15%
MG LIBERAL	90	18%
IDEL	46	9%
ASSOCIATIONS	36	7%
AUTRES Pros Santé Lib	21	4%
INSTITUTIONS/ACTSANTE/MDPH/CGSS	23	5%
ASSISTANTE SOCIALES	91	18%
MSPE LIBERAL	23	5%
ETAB. SANITAIRES/MED SOC/SOCIAUX	45	9%
ORGANISMES TUTELAIRES	9	2%
EDUCATEUR-EAPAS	4	1%
HAD/SAD	10	2%
VIDE	24	5%
TOTAL	496	100%

La population concernée



La File Active 2022 est de **558**. L'analyse des situations de la File Active dans lesquelles des actions en lien avec l'accompagnement renforcé a été mis en place est présenté dans la suite.

Les secteurs



La sectorisation des sollicitations apparaît assez équilibrée.

Les pathologies concernées

Dans le cadre de parcours complexes, les entrées sont multiples. L'identification des pathologies qui impactent le parcours de la personne ainsi que les facteurs de complexité identifiés sont un besoin. Dès fin 2021, une identification des pathologies a été élaborée par les cadres et les coordinateurs médicaux. Les équipes se sont donc appliquées à renseigner divers éléments permettant l'analyse des situations.

Ainsi, la première analyse présentée ci-dessous concerne la pathologie identifiée comme impactant en premier lieu la situation :

		Nombre	Part
Maladie neuro-évolutives et apparentées	Alzheimer	181	59%
	Démences vasculaires	29	
	Démences mixtes	30	
	Troubles cognitifs/Psychiques	1	
	Parkinson, syndrome/démence parkinsonien/ne	18	
	Korsakoff	7	
	Autres	63	
Pathologies mentales	Troubles Anxieux	18	9,5%
	Troubles de l'humeur	8	
	Troubles psychotiques (schizophrénie)	10	
	Autres	17	
Maladies chroniques	Diabète	15	17%
	AVC	21	
	MRC	6	
	ICC	2	
	Obésité	1	
	Addictions	21	
	Respiratoires	5	
	Maladies cancéreuses	7	
	Douleurs chroniques	4	
	Autres maladies cardio-vasculaires (HTA, Arteriopathie, ...)	2	
	Autres	10	
Handicap	Moteurs	7	3%
	Mental	3	
	Sensoriel	8	
Autres	Sclérose en plaques	1	0,5 %
	Pathologie infectieuse - COVID	1	
	Polypathologies	3	0,5%
	Pédiatrie TND (Trouble du neurodéveloppement)	1	0%
	Démence Fronto-temporale ou maladie de Pick	1	0%
AUTRES / NR		57	11%
TOTAL		558	100%

Les complexités identifiées

Dans la logique que le travail sur les pathologies, la première analyse présentée ci-dessous concerne le critère de complexité identifié comme impactant en premier lieu la situation du point de vue du sollicitant :

Critères identifiés par le sollicitant	Nombre	Part
Difficultés comportementales impactant le parcours (pb compréhension/ illettrisme/ adhésion thérapeutique...)	292	52,5%
Hospit/urgence ou répétées dans l'année pour les mêmes pbs	11	2%
Isolement/vulnérabilité socio-économique	90	16%
Polypathologie	89	16%
Problèmes d'accès/orga.des soins	40	7%
NC	3	0,5%
VIDE	33	6%
TOTAL	558	100%

La deuxième analyse présentée concerne le critère de complexité identifié comme impactant la situation du point de vue du référent parcours au moment de l'EMD :

Critères identifiés au moment de l'EMD	Nombre	Part
Difficultés comportementales impactant le parcours (pb compréhension/ illettrisme/ adhésion thérapeutique...)	307	55%
Hospit/urgence ou répétées dans l'année pour les mêmes pbs	11	2%
Isolement/vulnérabilité socio-économique	129	23%
Polypathologie	26	5%
Problèmes d'accès/orga.des soins	26	5%
Epuisement de l'aidant	1	0%
Refus d'aide/isolement et confusion mentale	1	0%
NC	3	0,50%
VIDE	54	9,50%
TOTAL	558	100%

Des écarts sont observés sur la perception de la vulnérabilité comme sur la perception des pathologies notamment. L'analyse des écarts est une dimension sur laquelle nous pourrions avancer, mais les moyens actuels de traçabilité s'avèrent lourds et ne nous permettent pas d'approfondir ce sujet.

Nombre de critères repérés

Le nombre de critères de complexité des situations au sens de la HAS est aussi identifié ci-dessous. C'est une façon de qualifier la complexité des situations prises en charge par l'équipe. Il pourra être intéressant de suivre l'évolution de cette répartition.

Nbre de critères HAS	Nombre	Part
1	38	7%
2	149	27%
3	242	43%
4	55	10%
5	23	4%
NC	4	1%
VIDE	47	8%
TOTAL	558	100%

Sur la base des indicateurs proposés par l'ANAP, une réflexion portant exclusivement sur les parcours clôturés a été menée.

Pour rappel, en 2022, outre les dossiers clôturés par la régulation au nombre de 215, **199** dossiers ont été clôturés.

Les types de coordinations sur dossiers clôturés au 31 décembre 2022

Dans le cadre des travaux de préfiguration, une gradation des typologies de réponses apportées par le DAC avait été élaboré.

		Coordination Ciblée	Coordination Soutenue	Coordination Intensive
Complexité croissante				
Patient / Entourage	Adhésion	Adhésion ET	Non adhésion OU	Non adhésion ET
	Autonomie	Autonomie ET	Besoin d'aide à la prise de décision OU	Besoin d'aide à la prise de décision ET
	Isolement	Personnes Ressources*	Pas de personnes ressources*	Pas de personnes ressources*
Nature de l'appui	Déplacement à domicile	VAD si nécessaire	VAD	Plusieurs VAD
	Durée	Plutôt Courte (semaines)	Accompagnement reconductible/ 6 mois	Accompagnement reconductible/ 6 mois
	Projet Personnalisé	Plan d'action (Synthèse initiale+finale)	Existence PPCS (Synthèse initiale +/- intermediaire + finale)	Existence PPCS (Synthèse initiale +/- intermediaire + finale)
Contexte	Multiplicité des intervenants		Nécessité de favoriser le partage des informations entre professionnels (RCP) OU	Nécessité de réunions (RCPI) ET
			Intervenants de différents champs (social/sanitaire)	Intervenants de différents champs (social/sanitaire)
	Multiplicité des problématiques	1 seule exprimée	Plusieurs problématiques identifiées	Plusieurs problématiques identifiées

* En capacité d'aider à la mise en place d'actions au service du parcours

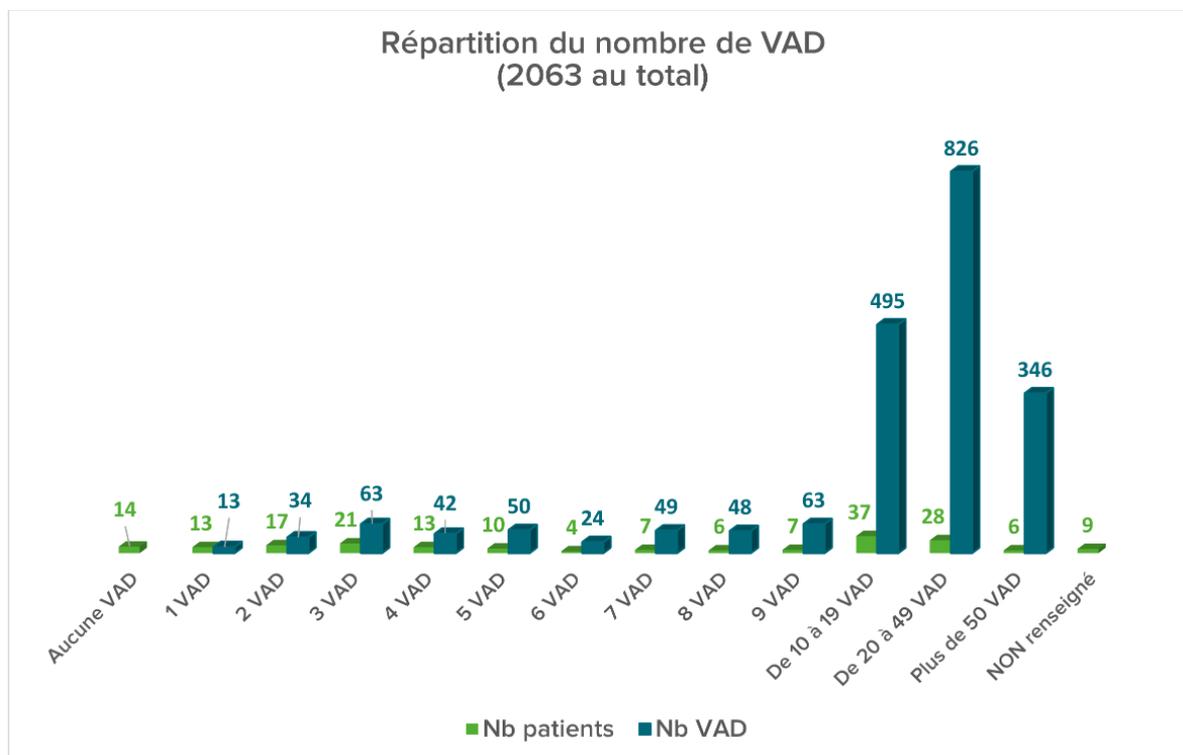
Le type d'appui à la coordination du parcours est ainsi gradué selon l'analyse du besoin en corrélation avec l'intensité de la complexité. La coordination +.= ciblée est souvent effectuée par la régulation lorsqu'il n'apparait pas nécessaire d'"aller-vers". Si cela est insuffisant, l'attribution d'un référent de parcours en capacité d'aller en proximité du patient et de son écosystème est actée en équipe pluriprofessionnelle.

La répartition des dossiers ainsi traités montre que les coordinations soutenues et intensives représentent plus de trois quarts de nos interventions.

	Nombre	Part
Coordination ciblée	46	23%
Coordination soutenue	78	39%
Coordination intensive	72	36,5%
NR	3	1,5%
TOTAL	199	100%

Les VAD (Visites A Domicile) sur dossiers clôturés au 31 décembre 2022 : 199

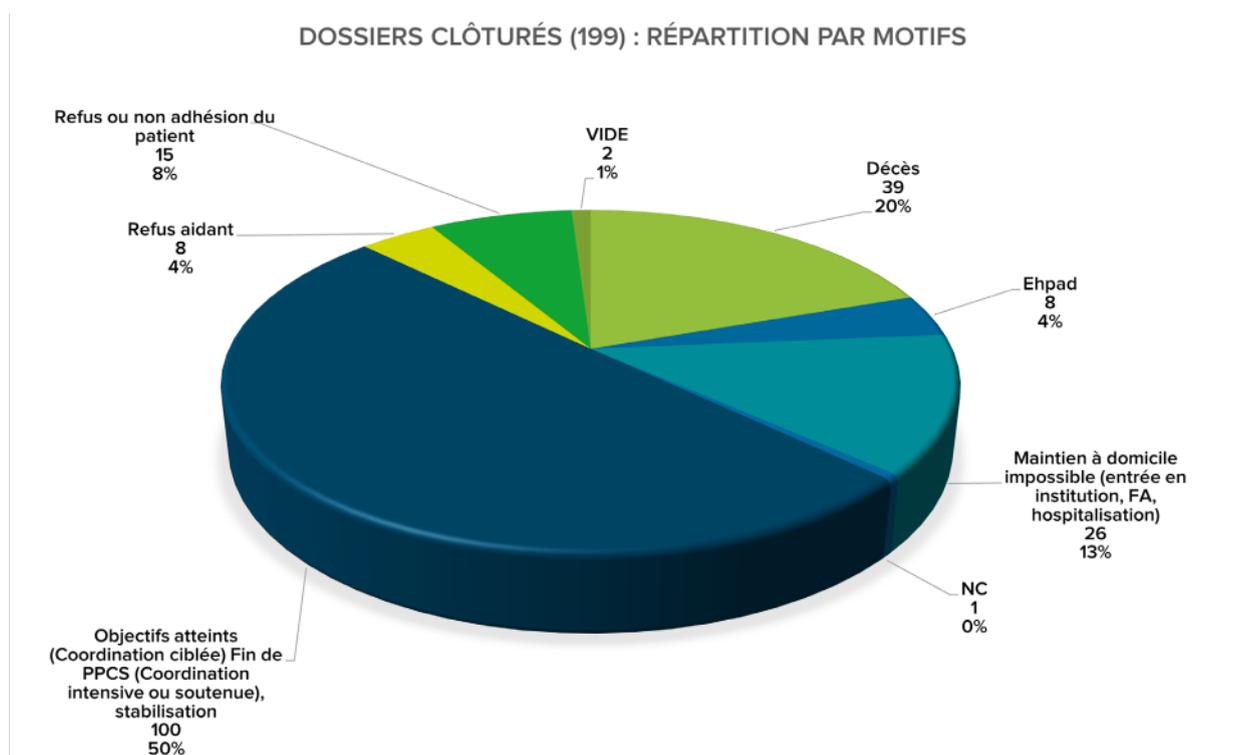
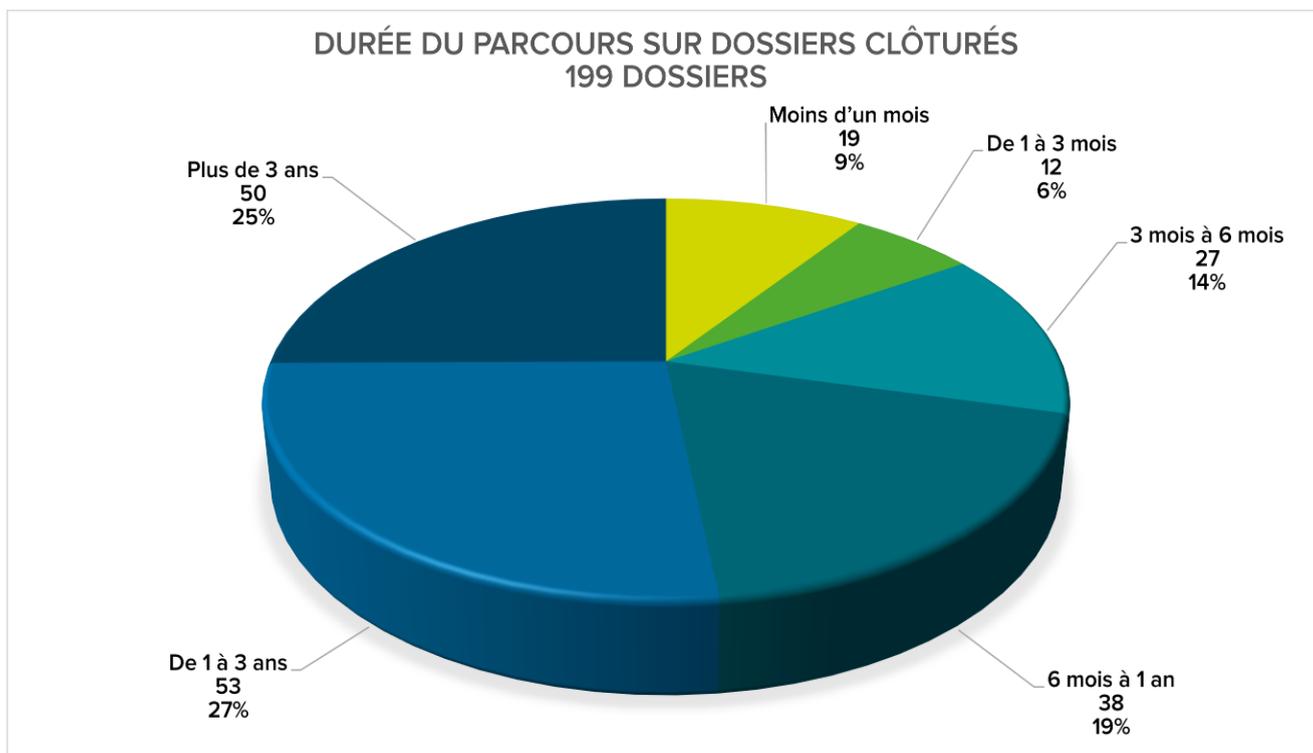
Point d'attention sur cet indicateur qui reflète le nombre de VAD cumulés depuis le début de l'accompagnement et pas sur l'année du coup



Lorsque le nombre de VAD est important, il s'explique par le besoin de proximité nécessaire à l'adhésion du patient et à la création de la relation de confiance, notamment lorsque celui-ci présente des troubles de l'autonomie décisionnelle et/ou amnésiques.

Les durées de parcours des dossiers clôturés au 31 décembre 2022

Cette première année permet une visibilité de la répartition des durées de parcours, ce sont des données qui auront une pertinence à être analysées dans la durée.



Les Réunions de concertation Pluriprofessionnelles (RCP)

Les Réunions de concertations pluriprofessionnelles sont une modalité de réponse du DAC lorsqu'un besoin de concertation et de décloisonnement entre professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux autour de situations individuelles est identifié.

Elles se déclinent sous différentes formes :

- En intra :
 - Staffs pluriprofessionnels d'initialisation du parcours hebdomadaires
 - Staffs pluriprofessionnels de suivi de parcours, avec révision du Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS), à minima, tous les 6 mois.

- En extra :

Les RCP peuvent être organisées à l'échelle de la situation individuelle, ou à celle des situations co-accompagnées avec une structure partenaire.

Réunions de concertations pluriprofessionnelles (RCP)		
Déclinaisons de RCP	Nombre de rencontres	Nombre de situations abordées
RCP extra à l'initiative des Référents de Parcours tous secteurs confondus	396	396
Rencontres opérationnelles avec le service d'Aide Sociale aux Adultes du Conseil Départemental Nord	2	9
Rencontres opérationnelles avec l'unité intersectorielle géronto-psychiatrie SUD	4	40
RCP à l'initiative de la PFTA	5	5
RCP à l'initiative du SIAO	1	1

Les Réunions de concertation Puri-institutionnelles (RCPI) - Personnes Agées

Dans la continuité des pratiques mises en œuvre au sein de la MAIA, le DAC propose des Réunions de Concertation Pluri-Institutionnelle (RCPI) Personnes Agées sur l'ensemble du département de la Réunion. Une Charte de fonctionnement est entérinée et déclinée sur les quatre territoires.

- Objectifs : Centres d'expertise sur la collaboration interprofessionnelle en Santé et Services Sociaux, les RCPI représentent un outil de qualité incontournable pour offrir un espace de réflexion pluridisciplinaire et pluri-Institutionnelle au service des professionnels rencontrant des difficultés dans l'accompagnement des personnes âgées au domicile.

- Public concerné : Personnes âgées de soixante ans et plus, présentant une dépendance physique et/ou cognitive dans un contexte de précarité sociale et/ou d'isolement socio-familial.

- Membres permanents :

- ✓ La filière gériatrique hospitalière
- ✓ La filière de Gérontopsychiatrie
- ✓ L'Equipe Spécialisée Alzheimer et Maladies Neuro Dégénératives
- ✓ Les services des Actions de Santé du Département
- ✓ Un représentant des services de répit repos des aidants (SSR, accueil de jour...)
- ✓ Les équipes du DAC La Réunion

Le médecin traitant ainsi que les professionnels de santé libéraux concernés par la prise en charge du patient inscrit sont invités en tant que membres de droit.

Réunions de Concertation Pluri-Institutionnelles en 2022		
Secteurs	Nombre de RCPI	Nombre de situations abordées
Sud-Ouest	21	53
Nord-Est	9	42
La Réunion	30	95

Il est à noter que le partenariat fort DAC La Réunion - CPTS Grand Sud Réunion permet la mutualisation de cette instance afin de répondre au mieux aux besoins du territoire.

Réponse Globale et Coordination territoriale

Conformément au cadre d'orientation nationale, les DAC, prenant appui sur leur gouvernance et, en lien avec les orientations régionales participent à la coordination territoriale.

Il s'agit de :

- Construire une compréhension partagée des besoins de la population et une vision commune de l'évolution de l'offre pour mieux y répondre;
- Consolider la coopération entre les acteurs;
- Favoriser l'interconnaissance des acteurs et l'explicitation des processus de collaboration entre eux;
- Développer des outils et des modalités de prise en charge des personnes, partagés par tous les acteurs;
- Définir des stratégies de promotion des recommandations, d'amélioration des pratiques et de développement du travail collaboratif sur le terrain;
- Exploiter les opportunités de partenariat, les synergies avec les autres dispositifs sur le territoire, par exemple : communauté professionnelle territoriale de santé.

L'ensemble des salariés du DAC participe dans le champ de ses compétences à la dynamique de coordination territoriale. Au sein du DAC La Réunion, deux cheffes de projets sont plus particulièrement mobilisées sur cette mission, des feuilles de route 2023 ont été élaborées.

Une instance interne dédiée à la construction de cette réponse réunit régulièrement les cheffes de projets, le service communication, le coordinateur médical et la Direction afin de structurer et piloter les réflexions.

L'objectif est d'articuler cette réflexion avec l'observation sur les situations individuelles arrivant au DAC, comme avec une lisibilité de cette mission à l'échelle régionale et la production d'outils à destination des professionnels.

La feuille de route de la coordination territoriale s'articule autour de trois grands axes :



Interconnaissance

Les objectifs sont de :

- Assurer la lisibilité de l'offre sur le territoire
- Partager les modalités d'interaction avec les partenaires, le DAC étant appelé à agir en subsidiarité
- Développer la connaissance de proximité

Les projets en 2022 :

- Etat des lieux et articulation des différents dispositifs de coordination de la Réunion. Les cheffes de projet se sont mises en lien avec l'ensemble des dispositifs (allant notamment de la périnatalité, de l'enfance, de l'addictologie, du handicap, ...). Un état des lieux a été complété par les partenaires dans un premier temps, le second temps sera la mise en place d'ateliers d'interconnaissance et d'articulation qui se dérouleront en 2023 ;

- ▶ Réflexion démarrée en 2022, livrable en 2023

- Alimentation de l'annuaire des ressources : les travaux ont permis d'agréger les annuaires des différentes composantes. Des données ont été agrégées et enrichies en vue d'élaborer une base de données DAC. Elles sont structurées autour de différents paramètres : le public concerné, problématiques de parcours (perte d'autonomie personnes en situation de handicap, précarité, maladies chroniques...), territoire d'intervention, ...

- ▶ En lien avec l'équipe communication, livrable site internet www.dac-lareunion.re

- Newsletter trimestrielle à destination des professionnels. Les objectifs étant de mettre en lumière des dispositifs innovants, présenter de nouveaux partenaires, informer sur les actualités régionales et nationales et de réaliser une veille documentaire.

► Réflexion démarrée en 2022, trame de la newsletter construite, première édition prévue 2023

- **Réseau partenarial** : L'année 2022 a permis de communiquer sur le DAC et réfléchir les articulations avec les acteurs du territoire via :

› Une dynamique de conventionnement : CPTS Ouest, SIAO.

› La participation à des séminaires/ colloques extérieurs : SECOIA (GMPSOI), Congrès jeunes médecins, congrès des infirmiers libéraux, Colloque Santé orale et addictions etc...

› La rencontre de multiples partenaires :

Handicap	MDPH, Réseau sourds et santé, PCPE, Handisanté, Communauté 360, IRSAM, Dispositif PALI (Levavasseur), AFM Téléthon, Pôle ressource handicap,
Santé mentale	IDE cas complexes CMP EPSMR, CTSM, CMP du Tampon, Clinique des Flamboyants
Précarité/ Exclusion	Allons deor, AAPEJ, FAS OI, Médecins du monde, Guichet Unique Incurie Logement (GUIL), Fondation Abbé Pierre, SIAO/ PFTA
PA	Croix rouge (tiers lieux), CHOR, Mme RAKOTOSON (doctorante = Échanges enjeux et impacts - seniors et autonomie), MBV Union
Exercice coordonné	GMPSOI, CPTS Réso, CPTS GS, CPTS Ouest, CPTS Est, Tipa santé, MSP
Institutions	UDCCAS, Région, ARS (réfèrent précarité), CGSS
Sanitaire	ARAR, Cellule ordonnancement CHU Sud, IFSI, Clinique Horus, REMARARES
DAC	DAC 05, DAC 64, FACS IDF
Autre	GIPSAP, ORS, Orison, CREA OI, IFSI Nord et Sud,



Soutien aux pratiques et initiatives professionnelles

Les objectifs :

- Faciliter et venir en appui aux pratiques professionnelles et aux innovations centrées sur la structuration des parcours de santé
- Créer des outils communs

Les projets en 2022 :

- **Collaboration avec les CPTS.** En 2022, l'accent a été porté à l'approche DAC/CPTS. Plusieurs réunions de travail se sont déroulées afin d'amorcer un partenariat et d'affiner notre collaboration. Une convention a été rédigée et signée avec la CPTS Ouest. D'autres conventions sont en cours de rédaction.

Rencontres CPTS/DAC

	Instances/Rencontres	Projets communs
CPTS Grand Sud	♦ Participation aux ateliers personnes âgées, parcours sourds	♦ Collaboration pour mise à jour de la plaquette d'informations autour des services personnes âgées
	♦ Rencontres régulières entre les cheffes de projet et les coordinatrices	♦ Coanimation des Réunions de Concertations Pluri-Institutionnelle
CPTS Austral	♦ Rencontre d'interconnaissance	♦ Participation du DAC aux groupes de travail prévue pour 2023
CPTS Réso	♦ Participation au CA	♦ Participation du DAC aux groupes de travail prévue pour 2023
	♦ Participation aux groupes de travail d'amorçage de la CPTS	
	♦ Rencontres régulières avec la coordinatrice	
CPTS OUEST	♦ Elaboration et signature de la convention conjointe	♦ Participation du DAC aux groupes de travail prévue pour 2023
CPTS NORD	♦ En attente finalisation structuration de la CPTS et recrutement du coordinateur	
CPTS EST	♦ Rencontre d'interconnaissance	

- Engagement du DAC dans différentes comités de pilotages et instances régionales

Instances	Objectifs
PFTA	1er COPIL : 27/10/2022 Cadre et objectifs de la PFTA Diagnostic et feuille de route Structuration de la gouvernance
PCPE	Table de concertation : 28/06/2022 La participation sociale des adultes en situation de handicap
C360	1er Comité Territorial 18/10 Bilan C360 Covid Perspectives mise en oeuvre C360 Articulation C360/ MDPH/ DAC

- **Finalisation du guide des aides sociales en faveur des personnes âgées.** Dans le cadre de la méthode MAIA, les équipes de terrain avaient amorcé un recensement de l'ensemble des aides sociales et financières sur notre territoire. 2022 a été l'année de la remise à jour des données mais également de sa mise en beauté. Outil très attendu des partenaires, sa diffusion devrait se faire début 2023. L'objectif au sein du DAC-La réunion étant d'élargir à tout public.

Observatoire des parcours

Les objectifs :

- Recenser et analyser les difficultés repérées, les manques et les dysfonctionnements dans les accompagnements du public en situation complexe
- Partager collectivement, avec les acteurs du territoire, les constats et travailler aux réponses possibles
- Faire évoluer les pratiques professionnelles/ Favoriser les bonnes pratiques
- Faire remonter les besoins identifiés aux tutelles pour faire évoluer l'offre territoriale

Le DAC a pour mission d'organiser un observatoire régional des parcours de santé complexes sur le territoire pour repérer les principales sources de ruptures, faire évoluer les pratiques professionnelles et améliorer les parcours de santé. L'intérêt est d'élaborer un outil de recueil afin de structurer une base de données objectives sur laquelle s'appuyer pour l'analyse des situations. Les ruptures recensées sont ainsi des ruptures systémiques, où l'on distingue un intérêt collectif.

En 2022, et en repartant des travaux existants (cf frise ci-dessous), un outil en ligne a été construit afin de recueillir ces situations de ruptures.



En parallèle, un groupe de travail national a été constitué afin d'harmoniser les pratiques concernant cet enjeu. En tout, 5 groupes de travail sont mis en place sur 2022/2023 pour élaborer un guide de mise en œuvre et l'outil de recueil.

L'analyse des situations de l'observatoire vont ainsi permettre d'aboutir à :

- Des actions par le DAC menées sur le territoire : actions concrètes et menées à court terme, moyen terme ;
- Une transformation de l'offre par les tutelles à long terme.

L'année 2023 va permettre d'installer de manière opérationnelle cette dynamique avec la gouvernance du DAC, les acteurs du territoire et les tutelles.

FOCUS MISSIONS COMPLEMENTAIRES

Objectifs :

- Montée en compétences des Assistantes de Parcours et des Référents Parcours sur la thématique (interventions individuelles et collectives)
- Participation au RCP et RCPI
- Maillage territoriale et interconnaissance permettant un meilleur accompagnement des situations individuelles DAC et une participation à l'appui aux parcours complexes rencontrés par les partenaires : conventionnement, participation COPIL
- Travail sur les outils site internet (annuaire de ressources)
- Production d'outils dédiée

Précarité Logement

- Conventionnement avec la PFTA
- Participation à 5 RCP PFTA (Situations Nord/EST sauf 1)
- Sollicitations téléphoniques SIAO pour info/orientations :6

- Rencontres partenariales : SIAO (3), CHU PASS et Cellule ordonnancement (2) , AAPEJ (1) Rencontre Maison Relais (1) ESF Réunion (1) , ARS (1) rencontre GUIL(1) rencontre Allons Déor (1) Samu social (1) SHLMR(1) rencontre intervenante sociale Commissariat (1) rencontre service social SODIAC (1)

- 1 RCPI le SIAO Insertion – Le 21/07/2022
- Evénements : participation et présentation DAC

« Conférence Fondation Abbé Pierre » - Conférence ADIL « GUIL » - Formation SIAO – Conférence FAS OI, Ateliers PDALHPD (écriture du nouveau plan 2022), Outils Guides des aides sociales

Addictologie

- Actions collectives pour la montée en compétences des référents & assistantes de parcours: Séances de sensibilisation « Généralités en addictologie » et « Offre de soins en addictologie à La Réunion »

- Participation aux STAFFS Nord/Est (11 séances) et Sud/Ouest (13 séances) :

- Questionnement des problématiques addictives dans les situations présentées,
- Réflexions sur les possibles interventions du DAC dans ces sollicitations,
- Evaluation des besoins des patients & des sollicitants

- Soutien aux référents de parcours : mise en place de visites à domicile (VAD) conjointes avec un référent de parcours = 6 VAD effectives et 1 annulation (évolution de la situation du patient concerné) :

- 5 situations avec présence de comportement addictifs (évaluations, priorisations, et propositions d'actions)
- 1 situation où la sollicitation présentait une problématique de consommation d'OH, considérée prioritaire et problématique avec possiblement présence de VIF après conso, mais RAS après VAD conjointe, ni dans le suivi ultérieur par la référente de parcours

- Soutien téléphonique des référents de parcours : 6 appels pour informations sur les orientations possibles et sur le fonctionnement des structures spécialisées en addictologie du territoire

- Pas de situation addictologiques présentées dans les RCPI mais réflexion pour intégration en 2023

- **Interconnaissances & évènements** : Effectué dans le cadre du partenariat avec SAOME

- **Outils déployés** :

Intégration de l'offre de soins en addictologie à La Réunion dans annuaire du site internet du DAC

- **Observation** :

Les problématiques addictologiques ne sont pas obligatoirement remontées par les sollicitants, du fait du ressenti de la prépondérance des autres problématiques de parcours. L'intervention sur le versant addictologie se fait alors en cours d'intervention du DAC, dans un deuxième temps.

Perspectives 2023

FACTEUR INTERNE

IMPACT POSITIF

FORCES

- Décloisonnement en cours sur le traitement des situations individuelles :
 - ✓ Rencontres opérationnelles en lien avec la Santé Mentale initiées avec le CMP Labourdonnais (St Denis)
 - ✓ Participation aux GOS organisés par la MDPH sur tout le territoire
 - ✓ Participation aux RCP organisées par la PFTA, au besoin.
 - ✓ Rencontres opérationnelles avec le CD St Denis
 - ✓ RCPI PA
- Motivation, expertise, capacité de travail et engagement des équipes
- Structuration en cours de l'articulation entre la réponse individuelle et la réponse globale du DAC
- Présence de l'expertise pédiatrique pour les parcours complexes enfants

IMPACT NEGATIF

FAIBLESSES

- Attente du territoire sur les suivis longs PA
- Difficultés RH : acceptation du changement / nouveaux métiers / contraintes liées aux remplacements pour assurer la continuité de service / FA conséquentes des RP et montée en charge des demandes
- Temporalité nécessaire à la montée de compétences des équipes
 - Sur la Santé Mentale, le handicap, l'Addicto, la Pédiatrie, ... : connaissance des offres du territoire, des acteurs et de leurs missions, posture.
 - Appropriation de nouveaux paradigmes (missions RP différentes de celles qui étaient attendues dans leur ancien poste)

FACTEUR EXTERNE

OPPORTUNITES

- Mobilisation de la gouvernance
- Forte attente institutionnelle
- Dynamique de territoire

MENACES

- Lourdeur et charge administrative induite par un outillage à améliorer : les liens partenariaux comme les analyses attendues en dépendent
- Manque de perspectives sur la durée/perennité/financement et impact sur les équipes
- Construction du lien avec le Conseil Départemental

Missions et financement 2022

Porté par OIIS APPUI depuis 2019, le Pôle Régional d'Education Thérapeutique Patient a fait l'objet d'un arbitrage de l'ARS pour intégration à Etap-Santé.

L'équipe ETP a été impactée par les incertitudes de la période de la fusion, aux transferts et les questionnements en lien avec les contrats de travail. Elle s'est attachée dans ce contexte à poursuivre le déploiement et la coordination des programmes régionaux de proximité ainsi qu'à soutenir le développement de l'ETP sur le territoire, sans impact sur le service rendu. Mais elle s'est également saisie de nouvelles missions en lien avec la fusion. Il s'est agi à maintenir le lien patient et à assurer la continuité des accompagnements des associations absorbées sur le volet ETP.

Concernant l'ETP, la synthèse du fléchage des financements précisés plus haut fait apparaître :

Année 2021 : 357 698 euros

Année 2022 : 639 321 euros



ETP
LA RÉUNION

En 2021, les frais généraux n'étaient que partiellement affectés au budget ETP La Réunion. En 2022, l'augmentation est donc liée au déploiement important du projet et à un rattachement progressif de charges de fonctionnement au projet ETP.

Les missions de l'équipe dédiée se structurent de la manière suivante :

Equipe logistique

- Coordinatrices logistique (3 ETP) ; elles assurent le volet logistique des programmes régionaux de proximité avec pour missions principales :

- Réponse aux sollicitations des professionnels et des patients
- Planification et organisation des séances d'ETP auprès des patients et des éducateurs
- Suivi du dossier patient ETP informatisé au sein de l'outil dédié ETP-PILOT, et lien avec le médecin traitant
- Logistique de la dynamique des éducateurs : journée de formation aux programmes, soirées éducateurs ...
- Promotion des programmes d'ETP régionaux auprès du grand public (radio, stand dans des MSP, pharmacies, événements divers ...)

Equipe Coordination de programmes et projet

*1 Médecin coordonnatrice Diabétologue (0,2 ETP), centré sur le développement des programmes adultes, expertise mise à profit notamment des programmes RunDIABETE et de la création d'un programme à destination des personnes prédiabétiques. Elle coordonne et vient en appui des coordonnateurs ETP.

*2 Coordonnatrices de programme ETP, infirmière et 1 diététicienne (1.6 équivalent temps plein), avec pour missions principales :

Sur le volet des programmes régionaux :

En lien avec le médecin, les missions principales sont :

- coordination, du déploiement et de l'amélioration du programme RunDIABETE,
- la conception de nouveaux programmes d'ETP régionaux de proximité (Maladie Rénale Chronique, prédiabète, etc.).
- la dynamique des éducateurs des programmes régionaux : formation aux séances, analyse de pratique et montée en compétences.
- la cohérence du parcours ETP des patients : relecture des BEP réalisés par les éducateurs pour proposer un programme personnalisé à chaque patient, relever des situations qui demandent une attention particulière et garantir la cohérence du programme.

Sur le volet du Pôle Régional de ressources en ETP :

Elles soutiennent le développement de l'ETP sur le territoire en :

- répondant aux sollicitations des professionnels de santé et des usagers concernés par l'ETP (accompagnement méthodo, orientation vers des ressources, etc.).

- contribuant à l'animation territoriale (interventions extérieures, présentation auprès des professionnels de santé, évènements, stands), la création d'outils de communication (affiche, flyers, etc.) et mise à jour du site internet.

L'enjeu de communication ETP-La Réunion a mené à dédier un temps conséquent de la Chargée de communication et relations publiques (0,25 équivalent temps plein) au suivi de la structuration. En lien avec les Coordonnatrices de programmes ETP et la Direction, elle a pour rôle de :

- soutenir une stratégie de communication

- assurer le suivi et la mise en œuvre des activités en lien avec la communication (mise à jour et agencement du site internet, création d'outils et de document de communication, mise à disposition de ressources ...)

- participer à la mise en lien d'ETP la Réunion avec les dispositifs existants : CLS, maisons sports santé, ect.

- formaliser les partenariats et assurer le suivi des conventions

- contribuer à l'animation territoriale (organisation évènements, stands, etc.)

Déploiement de programmes régionaux

L'année 2022 s'est caractérisée au niveau des programmes par :

- Une diversification de l'offre d'ETP de programmes régionaux adultes, avec :

- la création d'un programme d'ETP à destination d'adultes concernés par le Prédiabète => Lien avec les priorités régionales

- La création d'un programme d'ETP à destination d'adultes concernés par la Maladie Rénale Chronique (MRC) => Continuité du programme Santé et Reins REUCARE ;

- La conception de 4 nouvelles séances d'ETP centrées sur le développement des compétences d'adaptation

- Une évolution de la structuration des programmes d'ETP régionaux adultes avec :

- des séances pluripathologies, communes aux personnes concernées par le diabète, prédiabète et MRC
- des séances spécifiques à ces 3 pathologies
- des séances pluripathologies, communes aux personnes concernées par le diabète, prédiabète et MRC
- des séances spécifiques à ces 3 pathologies

Tronc commun RunETP	Compétences d'adaptation		Alimentation		Activité Physique	
	Le stress et ma santé	CA1	Equilibre alimentaire	A1	Activité physique pour qui ? Pour tous !	AP
	Ma vie, ma maladie	CA2				
	Paré pour agir	CA3	<i>Esprit critique et Alimentation</i>	A2		
	Mi tienbo jusqu'au bout	CA4				

Branches spécifiques		
RunDIABÈTE	RunREIN	RunPRÉDIABÈTE
Comprendre son Diabète ses complications et les facteurs de risques cardio-vasculaires	Sak mi doit konet su mon rein (Comprendre sa maladie rénale)	Comprendre son Prédiabète
Suivi et surveillance	Le suivi de sa maladie rénale, je prends soin de mes reins	PREDIAB
Les traitements (en cours)	Les traitements dans la maladie rénale chronique	Compétence d'adaptation (sauf CA2)
Alimentation – Diabète (en cours)	Le bon usage des plantes péi	Alimentation
Compétence d'adaptation	L'alimentation adaptée à sa maladie rénale	Activité physique
Alimentation	Compétence d'adaptation	
Activité physique	Alimentation	
	Activité physique	

- Le lancement d'un programme d'ETP "Sois Bien" à destination des enfants, adolescents et leur entourage concerné par le surpoids. A la demande de l'ARS mise en place par le biais d'un programme ETP dédié d'une structuration de l'accompagnement proposé par le RP974 sur le volet SURPOIDS/Obésité

Pédiatrie		
Sois Bien		
<i>Alimentation</i>	<i>Activité physique</i>	<i>Ecran</i>
Collective à la carte		
<i>Spécial Parents</i>	<i>Spécial Ados</i>	<i>En Famille</i>

L'année 2022 se caractérise également par :

- Une montée en charge de l'activité de coordination logistique en s'appuyant sur l'outil numérique dédié à la coordination logistique des programmes d'ETP : ETP PILOT
- Le déploiement des partenariats avec les acteurs et dispositifs du territoire
- Une augmentation du nombre de professionnels de santé libéraux s'impliquant en ETP

Des précisions sont amenées ci-dessous sur le déploiement en lien avec chacun des programmes. A noter la spécificité du modèle de déploiement qui nécessite d'avoir un certain nombre de patients pour permettre l'organisation de séances.



RunDIABETE en 2022

Poursuite du déploiement et amélioration continue de la qualité du programme

Lancé en 2020, le programme d'Education thérapeutique RunDIABETE est à destination des adultes concernés par un diabète de type 2, déployé sur l'ensemble du territoire, en proximité du lieu de vie des personnes, et animé par des professionnels de santé libéraux.

L'année 2022 se caractérise pour ce programme par la poursuite de son déploiement :

- 90% du territoire couvert, 37 salles

une implication croissante des professionnels de santé libéraux sur ce programme : 50 nouveaux professionnels formés à RunDIABETE notamment sur les secteurs Nord, Est et Ouest, soit 146 éducateurs formés depuis le lancement du programme.

- le maintien de sa file active

- une attention portée à intégrer le parcours ETP au parcours de santé de proximité avec des orientations vers et par les dispositifs du territoire.

- 16 orientations vers des maisons sport santé : Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Joseph, Saint-André, Le Port, Le Tampon, Saint-Pierre, Possession
- 10 orientations vers le dispositif Sophia de l'assurance maladie
- 10 orientations vers lib' sans tabac

Bilan annuel RunDIABETE

	2022	2021	2020
File active au 31 décembre de l'année N	806	577	191
Nb de patients présents au 31 décembre de l'année N	473	395	183
Nb de nouveaux patients inclus en N	410	394	166
Nb de patients sortis du programme en N	335	185	11
Nb de bilans éducatifs partagés (BEP)	358	332	166
Nb de séances collectives	184	181	55
Nb de séances individuelles	64	114	28
Nb total de séances réalisées par les sortants	638	279	1
Nb de patients ayant bénéficié de séances collectives	728	599	57
Nb de patients ayant bénéficié de séances individuelles	69	53	14
Nb de patients ayant achevé leur programme complet	190	10	4
Nb de patients ayant interrompu le programme en N avant l'évaluation des compétences acquises finale	118	73	10
Nb de patients pour lesquels la synthèse de l'évaluation des compétences acquises a été transmise en fin de programme au moins à leur médecin traitant	190	10	4

Durée moyenne du parcours des patients sur le programme RunDiabète en 2022 : de 6 mois à 1 an en fonction du secteur de l'île. (moins il y a de patients mobilisés et plus les séances collectives sont espacées dans le temps)

-Nb éducateurs formés en 2022 : 50

-Nb de formation sur le programme d'ETP organisées : 4

-Nb d'éducateurs formés depuis le début sur le programme depuis son lancement : 146

Répartition des éducateurs sur le territoire : (les éducateurs peuvent intervenir sur plusieurs villes de l'île et plusieurs secteurs)

Secteur de l'île	Ville	Nombre d'éducateurs mobilisés
Est	Bras-Panon	11
	St André	12
	St Benoit	9
	Plaine des palmistes	4
	Salazie	5
Nord	St Denis	22
	Ste Marie	14
	Ste Suzanne	11
Ouest	Le Port	13
	Possession	17
	St Paul	17
	St Gilles	14
	La Saline	3
	St Leu	18
	Trois Bassins	6
Sud	Cilaos	2
	Mafate	2
	L'Etang Salé	7
	St Joseph	10
	St Louis	10
	St Pierre	24
	Le Tampon	12
	Entre-deux	3
	Les Avirons	4
	Petite ile	5
	Plaine des cafres	2
	St Philippe	1

L'année 2022 se caractérise également par une démarche d'amélioration continue de la qualité du programme :

- Ajustement des supports existants selon les retours des éducateurs et patients (nouveau BEP, modification séance)

- Création de nouvelles séances suite à un besoin exprimé par les patients afin de renforcer les compétences d'adaptation des patients (gestion du stress, vécu de la maladie, accompagnement au changement et mise en place d'un plan d'action).

- Soutien aux pratiques des éducateurs - accompagnement de la montée en compétence des éducateurs : 2 sessions en distanciel et une soirée en présentiel

Axes d'amélioration 2023

- Poursuivre la promotion de l'ETP auprès des professionnels libéraux et les programmes régionaux

- Poursuivre l'accompagnement des éducateurs dans leur montée en compétences



Run PREDIABETE : Priorité régionale

Conception du programme et dépôt à l'ARS.

Ce programme régional RunPREDIABETE a été conçu par ETP la Réunion afin d'éviter l'apparition de la maladie sur demande de l'ARS Réunion.

Ce programme déposé à l'agence le 10 juin 2022 s'adresse à toutes les personnes concernées par un prédiabète ainsi qu'à leurs aidants. Les personnes visées sont des personnes adultes non diabétiques mais qui ont été dépistées prédiabétiques grâce à l'outil de dépistage "find risk péi". (glycémie à jeun à 1,10 jusqu'à 1,25g/L ou glycémie à 2h après HGPO entre 1,40 à 1,99g/L).

Ce programme régional débutera au 2ème semestre 2023 avec une file active visée d'une centaine de personne.

Divers partenariats seront travaillés pour déployer ce programme dont un avec la CPTS Grand Sud, où cette offre s'intégrera à un parcours d'accompagnement alliant ETP, Activité physique adaptée et accompagnement nutritionnel.

Continuité RÉUCARE : RunREIN

Le programme d'ETP RunRein s'est inspiré des séances d'ETP proposées par le réseau REUCARE afin d'assurer une continuité des accompagnements pour les personnes concernées par la maladie rénale chronique.

Des réunions de travail et d'articulation ont été organisées avec les partenaires historiques de REUCARE (association de patient et centres de dialyse) afin de s'articuler avec les programmes existants et répondre au mieux aux besoins du territoire.

Ce programme déposé à l'ARS le 8 septembre 2022 débutera au 2ème semestre 2023 et s'adressera aux adultes porteurs d'une maladie rénale chronique, avant le stade sévère, DFG > 30.

La file active visée pour 2023 est d'une centaine de patients.

SOIS BIEN : Lancement du programme Régional Obésité Infantile

A la demande de l'ARS, le Pôle Ressources pédiatrique a déposé un programme d'ETP Sois-Bien le 3 mars 2022 afin d'assurer la continuité des accompagnements assurés par le Réseau Pédiatrique 974 en direction des enfants/adolescents en situation de surpoids et de leurs familles. (IOTF 25 dépassé)

Ce programme proposé sur l'ensemble de la Réunion est animé par des professionnels de santé libéraux, formés à la thématique du surpoids et de l'obésité, en proximité du lieu de vie des personnes.

Des séances individuelles ou collectives sur l'alimentation, l'activité physique, les écrans, les compétences psychosociales sont proposées en fonction des besoins.

	2022
File active au 31 décembre de l'année N	408
Nb de patients présents au 31 décembre de l'année N	356
Nb de nouveaux patients inclus en N	443
Nb de patients sortis du programme en N	52
Nb de bilans éducatifs partagés (BEP)	408
Nb de séances collectives	46
Nb de séances individuelles	424
Nb total de séances réalisées par les sortants	8
Nb de patients ayant bénéficié de séances collectives	138
Nb de patients ayant bénéficié de séances individuelles	249
Nb de patients ayant achevé leur programme complet	4
Nb de patients ayant interrompu le programme en N avant l'évaluation des compétences acquises finale	48
Nb de patients pour lesquels la synthèse de l'évaluation des compétences acquises a été transmise en fin de programme au moins à leur médecin traitant	4

Nombre d'éducateurs formés en 2022 : 32

Soutien à la formation ETP 40h pour 7 professionnels du territoire.

Durée moyenne du parcours des patients sortis ayant eu au moins une séance : 6 mois

Couverture du territoire : 23 communes sur 24 couvertes par le programme d'ETP (Cilaos non couvert)

Répartition des éducateurs sur le territoire

Secteur de l'île	Ville	Nombre d'éducateurs mobilisés
Est	Bras-Panon	9
	St André	10
	St Benoit	10
	Plaine des palmistes	5
	Salazie	2
	Sainte-Rose	3
Nord	St Denis	15
	Ste Marie	13
	Ste Suzanne	13
Ouest	Le Port	15
	Possession	15
	St Paul	11
	St Gilles	9
	La Saline	3
	St Leu	9
	Trois Bassins	10
Sud	L'Etang Salé	11
	St Joseph	10
	Saint louis	11
	Saint-pierre	11
	Le Tampon	9
	Les Avirons	11
	Petite-île	12
	Plaine des cafres	3
	Saint-philippe	5

Les points forts de ce programme

Concernant les effets sur les enfants/adolescents/parents :

- Amélioration de l'estime de soi des enfants et adolescents suivis
- Amélioration des relations et de la communication intrafamiliales (réductions des tensions en lien avec le surpoids)
- Porte d'entrée des enfants et des adolescents vers un parcours de soins, que ce soit vers le programme d'ETP sois-bien ou vers d'autre dispositifs d'accompagnement plus adaptés aux besoins

Concernant l'offre d'ETP proposée

- Satisfaction des patients et de leur famille quant aux séances proposées
- Bonne connaissance du programme par les professionnels de terrain (médecin IDE EN, PMI...)

Concernant son articulation avec les autres dispositifs du territoire

- Au moment du BEP, 11 enfants et adolescents ont été orientés vers d'autres dispositifs du territoire plus adaptés aux besoins des enfants et des adolescents
- A la fin du programme, Une attention particulière est portée au parcours post programme ETP avec une poursuite des séances activité physique adaptée, accompagnement diététique et/ou psychologique complémentaire.

Les points d'attention/de vigilance notés

37 enfants/adolescents ont réalisé un bilan éducatif partagé et n'ont pas poursuivi le programme d'ETP sois-bien en 2022. Cela s'explique par le fait qu'au moment de l'orientation vers le programme d'ETP, les professionnels de santé ne s'assurent pas toujours de l'intérêt, et de l'adhésion de l'ensemble des membres de la famille : l'enfant ou l'adolescent en premier lieu et/ou du deuxième parent.

Axe d'amélioration 2023

- S'assurer au moment du BEP que l'enfant concerné est à minima informé de la démarche et consent à participer au programme
- Travailler l'implication des parents sur le programme :
- Dans les BEP intégrer la question des moyens nécessaires/soutiens pour que les parents puissent s'impliquer dans ce programme
- Pour faciliter l'implication des familles sur ce programme, proposer des séances en distanciel e-EP
- Pour soutenir l'engagement et la motivation des familles : projet de coaching par sms
- Concevoir des séances d'ETP de renforcement en complément de l'offre d'ETP initiale

Activité du Pôle Education Thérapeutique Patient

ETP La Réunion assure une mission de ressource en éducation thérapeutique sur le territoire à travers deux axes :

La promotion de l'ETP sur le territoire

- Améliorer la lisibilité de l'offre ETP du territoire grâce à l'annuaire des programmes d'ETP. Un process de partage des programmes déclarés a été mis en place avec l'ARS

- Rendre accessible les organismes de formation proposant des formations ETP 40h – annuaire des organismes de formation

- Rendre accessible les contenus des programmes d'ETP régionaux

- Sensibiliser les professionnels de santé et les usagers (événements, vidéos, etc.) : présentation des missions du pôle ETP dans les formations ETP 40h et formations initiales (IFSI), à la demande

- Mener des actions de communication auprès du grand public (participation à des événements par le biais des stands) (6 en 2022)

- Favoriser une dynamique territoriale et s'impliquer au national (événements, rencontres partenaires)

- Co-organisation et animation de la journée nationale des centres ressources en ETP à Marseille

- Participation au congrès Runsanté

- Organisation d'une journée régionale (cf focus journée régionale)

- › 80 personnes présentes (à confirmer)

- › 93 % des participants déclarent que les ateliers vont enrichir leur pratique

- › Des inspirations pour la prochaine édition :

- . Posture et technique d'animation

- . Patient partenaire niveau 2

- . La place des aidants et entourage

- . Communiquer sur ses programmes

L'accompagnement des professionnels

ETP La Réunion accompagne les porteurs de programmes et les professionnels intéressés par l'ETP. Au cours de l'année 2022, ETP La Réunion a répondu à 19 sollicitations dont 4 nécessiteront un suivi en 2023.

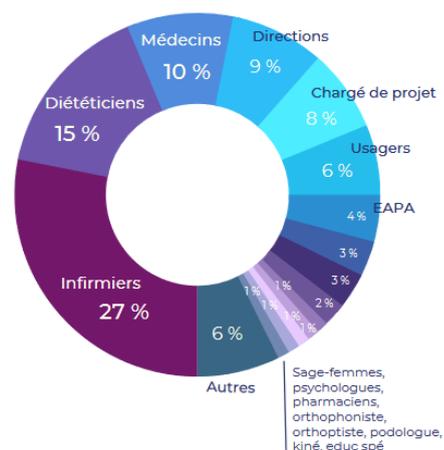
Type de demandes :

- ▶ 8 pour de l'information ou de l'orientation
- ▶ 6 pour de l'accompagnement méthodologique
- ▶ 3 pour de la mise à disposition d'outils (pédagogiques, de communication)
- ▶ 1 pour du conseil réglementaire
- ▶ 1 divers

ETP La Réunion note une demande croissante des patients/usagers-partenaires qui souhaitent se former et pratiquer l'éducation thérapeutique. Cette tendance s'inscrit dans une démarche au niveau nationale d'un renforcement de la place des patients-partenaires dans l'ETP.

Focus Journée Régionale ETP 2022

L'année 2022 a été marquée par la tenue de la 1ère Journée Régionale de l'Education Thérapeutique du Patient. La journée, intitulée "Quelles ambitions pour l'ETP à La Réunion ?", s'est déroulée le 06 octobre 2022 et a réuni une centaine d'acteurs de l'ETP (ville, hôpital, patients partenaires, institutions publiques, exercice coordonnée).



Elle fait suite au webinaire 2021, ses ambitions :

- Réunir les acteurs de l'ETP et favoriser l'interconnaissance
- Décloisonner les expériences et partager les pratiques
- Réfléchir, échanger sur les enjeux de l'ETP

Objectifs secondaires, mais non des moindres, pour ETP La Réunion :

- Etre mieux identifié sur le territoire
- Contribuer à une réflexion régionale

Pour cette 1ère journée, le choix s'est porté sur un déroulé en deux temps avec des tables rondes pour poser les enjeux du développement de l'ETP, des ateliers pour approfondir des thématiques (en lien avec les réflexions à l'échelle nationale).

Les tables rondes : "Quels sont les enjeux pour développer l'ETP sur le territoire ?" ; "Quelles complémentarités et articulations entre les acteurs en matière d'ETP, notamment entre la ville et l'hôpital ?"

Leviers identifiés dans la TR n°1



Les leviers identifiés pour le développement de l'ETP sur le territoire, autant d'axes de travail :

- Favoriser une approche territoriale et de proximité
- Connaître le territoire et coordonner les acteurs
- Rendre accessible l'ETP en prenant en compte les contraintes géographiques, financières et de littératie en santé
- Favoriser l'orientation en formant les professionnels de santé à l'annonce
- Intégrer les aidants, l'entourage, la famille
- Mettre le patient au centre
- Faire le lien avec les actions de prévention et de promotion en santé

Les ateliers : la place du patient-partenaire ; Proposer de l'ETP à distance (e-ETP) ; Le développement des compétences psycho-sociales. L'atelier patient-partenaire s'est traduit par la rédaction d'un livrable posant les bases sur "comment intégrer un patient dans un programme ?". Pour la prochaine édition prévue en 2024, les participants ont identifiés plusieurs thèmes : posture et technique d'animation, patient-partenaire niveau 2, la place des aidant et de l'entourage, communiquer sur ses programmes.

Le travail sur les orientations stratégiques de Etap-Santé nous permettra de structurer la réponse de ETP La Réunion sur ces volets en lien avec les autres acteurs repérés du territoire.



Table ronde et séance plénière du 06 octobre 2022

Perspectives pour 2023

Poursuivre l'appui à la qualité de l'offre d'ETP en soutenant :

- les acteurs dans leur projet d'ETP : accompagnement méthodologique + montée en compétences/échanges de pratiques
- la structuration de l'engagement des patients partenaires en ETP
- l'engagement des professionnels dans une ETP de proximité
- une ETP de qualité dans les formations continues et initiales

Poursuivre l'appui à la dynamique régionale en :

- Structurant une instance de pilotage du pôle de ressources en ETP – avec des partenaires du territoire
- Mettant à disposition des ressources : annuaire des programmes d'ETP, des professionnels impliqués en ETP et patients partenaires, programmes régionaux

Perspectives 2023

	IMPACT POSITIF	IMPACT NEGATIF
FACTEUR INTERNE	FORCES <ul style="list-style-type: none">• Motivation, capacité de travail et engagement des équipes• Une structuration de l'organisation logistique reconnue comme qualitative• Démarche d'amélioration continue des programmes régionaux ; optimisation du déploiement généré par la diversité des programmes ; attentes et besoins exprimés pour une offre régionale de suivi/renforcement• Réflexion et partenariats amorcés sur l'insertion du parcours ETP dans un parcours de santé : Sophia (soutien motivationnel), Lib Sans Tabac, DAC, Maisons Sport Santé• Relations partenariales en cours de construction	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none">• Capacité de réponse sur la logistique• Tension de l'équipe sur le volet coordination de programmes + réflexion stratégique ETP sur le territoire• Amélioration des indicateurs de service rendu dans une logique de parcours• Renforcement des partenariats dans une logique de parcours
FACTEUR EXTERNE	OPPORTUNITES <ul style="list-style-type: none">• Dynamique de territoire• Déploiement attendu des programmes régionaux de proximité avec mise en œuvre de l'ETP pour les professionnels libéraux.• Renforcement des liens avec les partenaires de proximité (CLS, CPTS, maisons sports santé, etc.)• Confiance et reconnaissance de la légitimité d'ETP la Réunion par les partenaires (éducateurs, professionnels qui orientent les patients : file active +++, par les autres pôles nationaux par l'Ireps, ARS)	MENACES <ul style="list-style-type: none">• Modèle de financement proposé non compatible avec le modèle de déploiement de proximité.• Outils/automatisation des analyses attendues• Manque repéré d'instance partenariale du pôle ETP à structurer et mettre en place• Lisibilités des orientations institutionnelles régionales en ETP

POLE RESSOURCE PEDIATRIQUE

Missions et financement 2022

La continuité des missions et notamment des accompagnements patients assurés par le Réseau Pédiatrique 974, dans le nouveau format de structuration des activités au sein de Etap-Santé, a constitué la priorité des équipes en 2022.

Fin 2021, en lien avec les opérations de restructuration des missions portées par les associations convergentes, il a été demandé à l'équipe de structurer les accompagnements patients assurés dans un programme ETP Obésité Infantile. La Mobilisation de l'équipe, pour répondre à cette attente a donné lieu à la création du programme autorisé par ARS le 03 mars 2022 avec un lancement effectif le 05 mars 2022.

La nature des financements attribués en 2022 pour assurer ces missions est fléché autour du DAC et de l'ETP. Le rapport d'activité de cette première année d'exercice est l'occasion de clarifier les services rendus par l'équipe autour de trois volets :

- Appui au Parcours complexes
- Accompagnement au parcours sur le volet Surpoids/Obésité
- Prévention - Santé Nutritionnelle

Les modalités de déploiement de ces trois missions sont ainsi détaillées ci-dessous avec une équipe projet constituée en 2022 de :

- 1 Médecin Coordonnateur - Pédiatre (0.4 ETP)
- 1 Assistante de Parcours (1 ETP)
- 1 Cheffe de projet Nutrition (0.7 ETP)
- 1 Cheffe de Projet APA (0.5 ETP)
- 1 Coordonnateur de parcours (1 ETP)

La réorganisation des missions de l'équipe, la continuité difficile à assurer au niveau de la direction dans le contexte de fusion ont amené une grande tension dans l'équipe. S'ajoute à cela un changement de locaux et un nouveau circuit de sollicitation via le Guichet Unique qui s'est ajouté au numéro de téléphone direct vers l'équipe pédiatrie, 02 62 20 01 83.

L'entrée opérationnelle des demandes a donc été multiple et la structuration des données en début d'année a été difficile, et les données recueillies plus bas peuvent être considérées comme inférieures à la charge réelle de l'activité.

L'éventail des missions assurées par l'équipe

L'appui aux parcours complexes

Au niveau du suivi des situations individuelles, dans la continuité de l'action du RP974, **45 situations individuelles** ont donné lieu à un appui au parcours nécessitant spécifiquement un suivi par l'équipe pédiatrie. Le suivi se traduit par une réponse experte et/ou une mise en lien de professionnels. Ces situations s'ajoutent donc aux situations évoquées plus haut.

Par ailleurs plusieurs situations complexes arrivent directement via le Guichet Unique sollicitent l'expertise ponctuelle pédiatrie. L'articulation avec le DAC se fait par le biais d'interventions expertes sur tous les parcours complexes enfants.

- Pour le DAC, il s'agit de faire appel au sein du staff au médecin coordonnateur pédiatre et/ou à un coordonnateur de parcours de l'équipe pédiatrique pour apporter un éclairage sur les ressources à mobiliser ou actions spécifiques à mener.

- Pour l'équipe pédiatrique, il s'agit dans le cadre de sollicitations repérées complexes d'interagir avec l'équipe de régulation pour analyser la situation, et de mobiliser les référents parcours complexes du DAC lorsqu'un suivi long de la situation s'impose.

Le process ainsi identifié était déjà en cours au niveau de la PTA, il se décline dans cette continuité au sein du DAC. Il permet au DAC une réponse de qualité y compris sur le volet pédiatrique qui correspond aux attentes du territoire.

Au niveau de la coordination territoriale, l'équipe pédiatrie est repérée au sein du territoire pour la qualité des réponses qu'elle est en mesure d'apporter au niveau des sensibilisations / formations de professionnels sur différentes pathologies.

- Le CPOM du RP974 était orienté autour des TND, de l'asthme épilepsie allergies, PAI et mettait en exergue un objectif prioritaire axé sur la Mission 3 de la PTA : "Soutien aux pratiques et initiatives professionnelles".

- En 2022, les sollicitations de professionnels sur cet axe s'avèrent importantes au regard des capacités de réponses de l'équipe. En effet, d'une part, elles concernent un grand nombre de pathologies identifiées plus haut. D'autre part les professionnels concernés sont extrêmement

diversifiés : professionnels libéraux dont MG, professionnels du Médico-Social, Education Nationale, CCAS, OMS,

- Une formation PAI a pu être organisée, avec 12 professionnels formés.

L'intérêt de l'équipe pour ces missions est bien présent, mais le besoin repéré aujourd'hui est de circonscrire les actions envisagées dans le cadre des orientations stratégiques et de dimensionner l'équipe en conséquence. La priorité donnée en 2022 à l'élaboration et au lancement du programme ETP Obésité Infantile a mobilisé l'ensemble de l'équipe et n'a pas permis de déployer ce volet, progressivement réinvesti depuis début 2023.

L'accompagnement au parcours sur le volet Surpoids/Obésité

La structuration des missions d'appui aux parcours complexes sur le volet Surpoids/Obésité se traduit par une organisation similaire à celle décrite plus haut sur les missions d'appui tous parcours complexes : Information/orientation ; accompagnements au parcours pour lesquelles une réponse graduée pourra être proposée ; animation territoriale.

Le service s'organise ensuite comme indiqué ci-dessous.

Information/Orientation

L'équipe a reçu 130 demandes d'information/Orientation axées autour du Surpoids/Obésité de l'enfant en 2022. La structuration engagée sur les fichiers de données en lien avec la réorganisation de l'activité ne permet pas en 2022 d'affiner l'analyse des questions qui posées. Le travail est engagé pour préparer 2023 en ce sens.

Coordination de parcours

Le Réseau Pédiatrique travaillait depuis plusieurs années sur ce volet dans une approche globale et des réponses personnalisées aux situations incluant diverses propositions aux patients concernés. A la demande de l'ARS, pour les situations qui le justifient, cette approche s'est structurée autour d'un programme ETP.

Chaque demande d'accompagnement au Parcours fait l'objet d'un BEP permettant de graduer la complexité de la demande. En accord avec les recommandations HAS, les complexités sont qualifiées obéissent à la classification suivante : médicale, sociale, psychologique, scolaire, ... Après analyse, et suivant les besoins identifiés de l'enfant, peuvent être proposés : programme d'ETP Sois Bien, ateliers ATAP, coordination de parcours, consultations diet et psy pour les obésités complexes pour lesquelles une nécessité de soins est repérée.

► **Les précisions sur le lancement et le déploiement du programme Sois Bien - Obésité Infantile est précisé dans la partie Education Thérapeutique Patient.**

En 2022, l'équipe pédiatrie a reçu **151** nouvelles demandes d'accompagnement au parcours sur le volet Obésité/Surpoids qui se sont traduites par les réponses suivantes dont :

- Nb de mises en lien / réorientations : **22**
- Nb d'ouvertures de parcours : **129**

La File Active 2022 est 443.

La modification de la traçabilité induit une sous-évaluation, la montée en charge ressentie par l'équipe est importante. Les outils se structurent progressivement pour améliorer l'analyse des situations.

L'analyse des 443 situations dans lesquelles des actions en lien avec l'accompagnement renforcé ont été mises en place est présenté dans la suite.

Ci-dessous la répartition des sollicitations par tranche d'âge

	Nombre	Part
Moins de 6 ans	32	7 %
7-12 ans	221	50 %
13-18 ans	182	41 %
19 ans	8	2 %
TOTAL	443	100 %

Au regard du nombre et de la diversité de sollicitations, il nous a paru important de mener une analyse plus fine des situations relevant de chacun des niveaux de complexité identifiés et des réponses spécifiques apportées par le PRP.

Nous pouvons d'ores et déjà décliner l'analyse des sollicitations qui nous sont parvenues et des réponses que nous avons pu y apporter de la manière suivante :

	Qualification		ETP
	Nombre	Part	Sois Bien
Complexe Niveau 0	154	35%	142
Complexité Niveau 1	110	25%	110
Complexité Niveau 2	148	33%	148
Complexité Niveau 3	31	7%	29
TOTAL	443	100%	429

Le programme ETP "Sois Bien", comme les ateliers d'Activité Physique Adaptée ont été proposés à chaque familles. En outre, des CS Diet et Psy ont été proposées dans les situations dans lesquelles l'évaluation des situations a mis en évidence des nécessités de suivi en soins.

Ainsi, en 2022 :

- **70 patients ont bénéficié de prise en charge diet/psy (essentiellement Niv 2 et 3)**
- **216 séances ont été dispensées (97 Cs diet et 119 Cs psy)**

Les séances sont assurées par 23 professionnels libéraux (10 psychologues et 13 diététiciens) répartis sur le territoire

Focus Sollicitation Non Complexe Niveau 0 :

Correspond aux situations dans lesquelles aucune complexité ayant un retentissement sur la PEC surpoids-obésité, ou résolution de la complexité (complexité n'ayant plus de retentissement sur la PEC surpoids-obésité) n'est repéré

Le PRP est régulièrement sollicité sur la problématique du surpoids, lorsque qu'il n'y a pas de complexités repérées il s'agit le plus souvent de professionnels ou de famille en recherche de structure ou dispositif de prise en charge (soins et/ ou ETP)

Focus Sollicitation Complexité Niveau 1

Correspond aux situations dans lesquelles une seule complexité est repérée ayant un retentissement sur la PEC surpoids-obésité. Le retentissement sur la PEC est faible.

	Nombre	Part
Médical	67	61 %
Familiale	5	5 %
Psychologique	18	16 %
Sociale	6	5 %
Scolaire	14	13 %
TOTAL	110	100 %

Des pathologies sont associées dans un certain nombre de situations, elles concernent essentiellement :

- Asthme / allergies - 14
- Epilepsie – 1
- Complexité médicale : la complexité médicale correspond à la présence de complication médicale en lien avec obésité (diabète, SAS, HTA, dyslipidémie...), présence TCA, ou à la présence de comorbidités, ou encore dans le cas où une obésité très sévère est présente (IOTF 40 dépassé).
- Complexité familiale : cela correspond à des difficultés relationnelles importante intrafamiliales que cela soit entre les parents ou entre les parents et les enfants
- Complexité psychologique : souffrance psychologique repérée ou trouble psychologique (trouble anxieux, dépression, maladie psychiatrique, estime de soi très altérée), que cela soit ou non en lien avec la surcharge pondérale
- Complexité sociale : difficultés financières, présence d'une assistance éducative, isolement, problématique de logement
- Complexité scolaire : Trouble des apprentissages, problématique de comportement à l'école, harcèlement scolaire

Focus Sollicitation 2 Complexités

Correspond aux complexités multiples ayant un retentissement faible sur la PEC, ou une complexité importante ayant un retentissement moyen sur la PEC surpoids-obésité.

En cas de complexité niveau 2 repérée : orientation vers des soins complémentaires si besoin repéré notamment suivi diététique et ou psychologique.

Orientation vers des dispositifs et structures adaptées en fonction des complexités si celle-ci ne sont pas pris en charge (ex orientation vers accompagnement social, vers une consultation spécialisée...)

	Médicale +++	Familiale	Psychologique	Sociale	Scolaire
Médical	20	3	4	5	7
Familiale	1	1	4	1	3
Psychologique	32		3	7	5
Sociale	10		3	1	2
Scolaire	22	1	6	2	2

Focus Sollicitation 3 Complexités (31)

Correspond aux situations dans lesquelles ou plusieurs complexité(s) majeure(s) ayant un retentissement important sur la PEC surpoids-obésité sont repérées.

En cas de complexité niveau 3 repéré, en plus des actions proposées en cas de complexité niveau 2 et si la famille donne son consentement,

- mise en place d'un soutien téléphonique pour faire des points réguliers avec la famille que cela soit avec son entourage ou le patient lui même (adolescent)

- Liens réalisés avec les différents professionnels intervenant sur la situation que cela soit au niveau scolaire, social ou sanitaire.

- En cas de nécessité mise en place de RCP

Animation territoriale

L'animation territoriale est un point fort de l'appui que peut apporter l'équipe.

En 2022 : Nombre de formation surpoids / Obésité : 4

Nombre et qualification des professionnels touchés, 50 professionnels formés

Le lancement du programme s'est accompagné de la formation d'éducateurs. Ainsi, en 2022 ont été assurées par l'équipe du Pole ressource Pédiatrique :

- 1 formation ETP 40h spécifique : 7 participants

- 12 formations à l'animation de séances du programme ETP Sois Bien : 77 participations soit 32 professionnels formés

On peut donc compter 88 professionnels formés par le Pôle Ressource Pédiatrique, certains ayant participé de 1 à 5 formations distinctes, avec une montée en compétences certaines sur ces prises en charge.

Formation surpoids obésité	50 pro formés
Assistant(e)	1
Auxiliaire de puériculture	3
Chargé de mission pour l'éducation à la santé	1
Diététicien(ne)	5
Educatrice spécialisée	5
Infirmière libérale	1
Infirmière puéricultrice	5
Infirmière salariée	2
Interne	2
Médecin généraliste	7
Médecin hospitalier	3
Médecin PMI	1
EAPA	8
Psychologue	2
Psychologue clinicien	2
Puericultrice	1
Remplaçant	1

Le volet Prévention

Le positionnement de l'équipe Pédiatrie n'était pas clairement identifiés dans les missions attendues du Réseau Pédiatrique. C'est un volet sur lequel l'équipe s'est pourtant progressivement mobilisée à la demande spécifique de l'ARS.

Atelier APA

Depuis 2014 le Pôle Ressource Pédiatrique (anciennement RP974), déploie des séances d'activités physiques adaptées à destination des enfants en surpoids ou obèses sur plusieurs communes à raison de 1h à 1h30 par semaine.

En 2022, 281 enfants ont pu bénéficier de séances d'activités physiques adaptées avec le Pôle Ressource Pédiatrique. Ainsi, 698 séances ont eu lieu sur 19 sites dont 14 communes et assurées par 11 EAPA.

Sur les communes de St Louis, Etang salé et St Leu, les créneaux mis en place permettent aussi d'accueillir les enfants de l'association Réunir Sud.

L'association Réunir, propose des créneaux sur le Tampon et St Joseph qui sont eux aussi ouverts aux enfants pris en charge par le PRP.

Sur St pierre, L'OSTL, Maison Sport Santé et service des sports, propose 3 créneaux où ils accueillent les enfants des deux structures.

Des créneaux piscines existent également au Port (18 adhérents) et à Plateau Caillou (21 adhérents). C'est une activité qui plaît beaucoup aux enfants, cela leur permet de travailler tout le corps sans être contraint aux impacts mais aussi de travailler sur leur estime de même et image du corps.

Les créneaux d'activités physiques pendant les vacances scolaires sont vraiment plébiscités par les familles, des tests faits par la proposition de randonnées ou de créneaux piscines ont été concluants (18 séances / 65 participants) : des demandes ont été faites et des actions seront menées en 2023.

Bilan 2022 :

- 42,9 % ont amélioré leur endurance, 45,9 % leur équilibre
- 70 % des enfants font de l'activité physique en famille en plus du créneau à la fin de l'année
- 47 % se sont inscrits dans un club de sport
- 83 % des enfants se disent satisfait et souhaite recommencer l'année suivante

Une cheffe de projet EAPA-Santé travaille spécifiquement sur cette mission, une vacataire soutient l'organisation des ateliers (réflexion sur des actions à mener, réponse aux appels d'offre, poursuite de la collaboration avec Réunir et l'OSTL, gestion des ressources en EAPA, logistique avec la recherche des EAPA, la mise au point des planning, la sollicitation des communes pour la mise à disposition des terrains).

Projet UNSS

Dans la continuité de ce qui avait été fait en 2020-2021, l'actions UNSS santé a continué dans 7 établissements.

L'objectif de ce projet est de proposer des séances d'activités physiques adaptées à des élèves éloignés de la pratique sur les créneaux de l'UNSS en lien avec des Enseignants d'EPS.

En plus des 7 établissements repérés, une dizaine d'autres ont commencé à lancer des actions autour de la santé et créer une dynamique d'établissement.

Bilan de l'action :

- Une séance par semaine dans chaque établissement
- 5 sorties et 2 participations aux journées de prévention sport santé et handisport
- 17 ateliers de préventions ont été réalisés : Ces ateliers sont des séances ludiques, créées

par le Pôle Ressource Pédiatrique sur des thématiques diverses (Ecran, sommeil, estime de soi, alimentation, émotions)

- 145 élèves participants sur les 7 As :

- › 69,7% de taux d'assiduité
- › 52 % des élèves ont amélioré leur endurance, 15% leur équilibre
- › L'AS a obtenu une moyenne de satisfaction à 9,7/10
- › 87,7 % des élèves sont prêts à recommencer l'année prochaine

Les élèves semblent avoir apprécié à parts égales les ateliers sur l'alimentation, les écrans et l'estime de soi.

Les élèves ont surtout diminué leurs activités sédentaires.

En parallèle des séances sur le terrain, des actions sont menées pour faire monter en compétences les enseignants sur les questions de la santé et de la prévention :

- 3 formations ont été déployées en lien avec l'IREPS : 32 E.EPS ont été formé sur l'ensemble de l'île
- 2 webinaires d'échanges de pratique ont eu lieu pour échanger sur le projet, les freins, leviers, évènements en cours
- Un carnet D'AS a été créé en lien avec 3 Enseignants pour favoriser le suivi des élèves
- Un groupe d'échange sur "Resana" a été créé pour que les enseignants puissent partager leurs activités, leurs séances, des outils

La chargée de mission du Pôle Ressource pédiatrique est en charge de coordonner le projet, de faire vivre le COPIL et le COTECH et d'articuler les missions des différentes parties prenantes.

Le projet fonctionnant en année scolaire et non civil, l'année 2022-2023 est toujours en cours, nous n'avons pas encore l'évaluation de l'action. Une quinzaine d'établissements font partie du projet.

Projet Nutrition Petite Enfance Péi

Contexte :

Les habitudes alimentaires des enfants prennent racine dans la petite enfance.

Le déroulement de l'étape de diversification alimentaire est une étape primordiale pour prendre de "bonnes habitudes futures.

En 2019, les recommandations concernant l'alimentation des jeunes enfants ont été actualisées, elles marquent une rupture nette avec les précédentes versions.

On y apprend par exemple qu'une introduction précoce des nouvelles textures facilite l'acceptation et la consommation des légumes.

Ces nouveaux repères restent peu ou mal connus des professionnels de la petite enfance et les parents reçoivent des discours contradictoires à ce sujet. Lors des ateliers diversification alimentaire à destination des parents organisés par le Réseau Pédiatrique (devenu Pôle Ressource Pédiatrique de l'association ETAP santé depuis 2022) dans les crèches, les parents nous ont fait part de leur désorientation face à la multiplication et la contradiction des instructions reçues autour de la diversification (entourage familial, médecin de famille, pédiatres professionnels de la petite enfance...).

Par ailleurs ces ateliers ont révélé de nombreuses fausses croyances ou méconnaissances des jeunes parents au sujet de l'alimentation du jeune enfant (exemple miel pour calmer les douleurs dentaires, nécessité pour bébé d'avoir des dents pour introduire les morceaux...).

Le projet NPE initié en 2021 répond bien à un besoin du territoire avec pour objectifs :

- Sensibiliser les parents de jeunes enfants et les professionnels de la petite enfance aux « bonnes » pratiques en matière de diversification alimentaire.

- Valoriser le patrimoine alimentaire local et le fait maison (recettes productions agricoles locales)

Les publics ciblés sont :

- Familles avec enfants en bas âges (0 à 3 ans) soit plus de 30 000 familles (15 000 naissances par an à La Réunion)

- Acteurs de la petite enfance (PMI et structures d'accueil), professionnels sanitaires (pédiatres...), professionnels du social et secteur associatif

Les actions et livrables prévus

- Conception, édition et diffusion d'outils à destination des parents de jeunes enfants

- Deux guides pratiques nutrition petite enfance peï (0-1an et 1-3ans) format papier et numérique

- Un livret recette bébé peï format papier, numérique et tuto vidéo

- Sites internet

- Ateliers clés en main pour acteurs de la petite enfance

Le pilotage est assuré par Laetitia Barbier et Dr Marine Frassetto du PRP

De janvier à août 2022, le projet NPE a très peu avancé du fait des priorités de mission qui étaient alors d'assurer la continuité de service notamment sur la filière surpoids/obésité infantile. En effet sur cette période l'équipe devait gérer un déménagement, un changement de personnel au sein de l'équipe, la fusion avec ETAP santé, et la mise en place du programme ETP sois-bien.

Néanmoins d'août à décembre, nous avons pu avancer principalement sur le livrable 'guide alimentation 4-12mois' et sur la sélection de prestataires (graphiste, imprimeur, spécialiste de la petite enfance, webmaster...)

Premiers livrables de ce projet seront disponible second semestre 2023.

Perspectives 2023

FACTEURS INTERNES

IMPACT POSITIF

FORCES

- Motivation, capacité de travail et engagement des équipes
- Expertise reconnue dans la formation des professionnels
- Possibilité d'articulation PEC complexes / ETP / Activité Physique Adaptée => offre et réponse qualitative sur le volet surpoids et obésité
- Présence de l'expertise pédiatrique au sein de l'association pour les parcours complexes enfants

IMPACT NEGATIF

FAIBLESSES

- Dimensionnement faible de l'équipe ; Risque d'épuisement au regard de l'ampleur missions et du dimensionnement de l'équipe
- Articulation des missions en lien avec les autres projets de l'association

FACTEURS EXTERNES

OPPORTUNITES

- Expertise pédiatrique et qualité de service de l'équipe reconnue au sein du territoire.
- Fort soutien institutionnel

MENACES

- Financement du volet prévention
- Cadre d'intervention non sécurisé (gouvernance/CPOM)

LA SUITE EN 2023 ...

L'année 2023 s'engage avec un fort dynamisme de la gouvernance. Des travaux permettant de travailler les bases d'un projet associatif : raison d'être, valeurs, axes stratégiques sont en cours d'élaboration. Les membres de l'association se caractérisent par un fort engagement dans le projet ETAP-SANTE.

Au niveau opérationnel le champ des missions est vaste, les équipes sont mobilisées et très impliquées au bénéfice des patients. Les difficultés ont été repérées dans la phase de convergence au niveau des services généraux. Un renforcement de l'encadrement administratif est prévu pour soutenir la Directrice.

Au niveau des projets, les équipes sont particulièrement impliquées mais le champ est vaste. La priorisation des missions confiées à ETAP-SANTE est une forte attente de l'équipe. Elle pourra se faire en lien avec les travaux du CPOM.





**Etap
Santé**

Siège social et Antenne Nord

2 bis rue Emmerez de Charmoy
Immeuble Charmoy
97490 Sainte Clotilde

0800 444 974

(Numéro gratuit)



DAC
LA RÉUNION



ETP
LA RÉUNION



Pédiatrie
PÔLE RESSOURCE